

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :     **M. JOSEPH ZAYED, le président**  
                                  **Mme LINDA ST-MICHEL, la commissaire**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CELLULE NO 6  
AU CENTRE DE TRAITEMENT STABLEX À BLAINVILLE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 7 juin 2023 à 13 h 30  
Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville,  
120, boulevard du Séminaire, Sainte-Thérèse et Webdiffusion

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 7 JUIN 2023	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :</b>	
Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT (présentation verbale).....	2
Mme PASCALE GRAND (DM7) .....	8
MOUVEMENT D'ACTION RÉGIONAL EN ENVIRONNEMENT (DM6)	
Mme Sylvie Clermont et Mme Carole Larocque .....	15
Mme LUCIE MASSÉ (DM12).....	24
M. SERGE PAQUETTE (DM29).....	28
PAUSE	
REPRISE	
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :</b>	
M. NORMAND LÉO BEAUDET (DM28).....	38
M. MATHIEU LEDOUX (DM23).....	47
ACTION ENVIRONNEMENT BASSES-LAURENTIDES (DM22)	
M. Normand Beudet.....	50
Mme PAMELA SOTO (présentation verbale).....	59
Mme NICOLE GRAVEL (DM17) .....	67
M. FRANÇOIS LAFLAMME (DM24) .....	74
MOT DE LA FIN .....	84

**FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

---

**SÉANCE DU 7 JUIN 2023**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bon après-midi, mesdames et messieurs. Bienvenue à la deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique sur projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville.

10

D'abord, je demanderais aux personnes qui se sont inscrites avant le 29 mai afin d'intervenir cet après-midi de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle pour aviser l'équipe technique du BAPE de leur présence, et merci à celles qui l'ont déjà fait. Cela nous permettra de respecter l'ordre d'inscription.

15

Je tiens à préciser qu'au besoin, ma collègue Madame St-Michel et moi-même échangerons – un peu comme hier, pour ceux et celles qui y ont assisté – avec les intervenantes et les intervenants afin de préciser leur point de vue.

20

Avant de laisser la parole à notre première participante, voici quelques rappels importants.

D'abord, tous les propos de la deuxième partie de l'audience publique, comme ceux de la première partie, sont enregistrés et les transcriptions seront disponibles dans environ une semaine au centre de documentation et dans le site web du BAPE.

25

Par ailleurs, tout comme l'initiateur du projet et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans un mémoire ou dans une présentation. Une rectification se limite à corriger des inexactitudes démontrées, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou encore une citation erronée.

30

Pour vous prévaloir de ce droit de rectification, vous devez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle et vous serez invités à prendre la parole à la fin de la séance. Vos propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine.

35

Également, aucune manifestation, remarque désobligeante, attitude méprisante, ni aucun propos diffamatoire ne seront tolérés dans la salle, et ce, afin d'assurer des échanges sereins et respectueux.

40 Enfin, je vous serais reconnaissant de prendre quelques minutes pour répondre à un court questionnaire d'évaluation de nos services, car votre opinion à cet égard est très importante pour nous. Vous le trouverez à la table d'accueil. Vous pouvez aussi y accéder par notre page Facebook ou notre site Web. À noter que ce sondage préservera l'anonymat.

45 Pour la présente séance, nous avons au total 11 inscriptions et le temps alloué pour chaque intervenant est de 15 minutes.

J'invite immédiatement Marie-Claude Archambault pour présenter son mémoire.

50

---

### PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

---

55

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT (présentation verbale)**

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

60

Bonjour, Monsieur Zayed.

**LE PRÉSIDENT :**

65

Oui, bonjour, Madame.

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

70

Bonjour, Madame St-Michel. Alors je suis ici devant vous aujourd'hui, non pas pour vous lire le mémoire que j'ai déposé, mais plutôt pour vous présenter un commentaire concernant le projet. En tout, pour vous dire la vérité, je suis ici pour vous livrer un cri du coeur.

Je suis une citoyenne de Blainville depuis 12 ans. Nous avons deux belles grandes filles, deux adolescentes. Nous avons une maison dans un quartier à 4 km en ligne droite du site projeté.

75 Je vous dirais que je suis vraiment empreinte d'un sentiment très fort d'inquiétude face au projet titanesque qui est celui de construire une nouvelle cellule d'enfouissement de déchets toxiques et dangereux dans ma ville. On parle de plomb, cyanure, arsenic.

80 Je pense aussi beaucoup aux résidents qui habitent le quartier en bordure de la tourbière. J'ai amené une carte ici. Rue de l'Andalou, rue de la Licorne, rue de l'Ardennais sont en ligne droite avec le futur site. Sur Google Maps, j'ai fait une carte. Je vais vous laisser la carte ici, là, c'est en ligne droite, ici, à vol d'oiseau. OK.

85 On compte à peu près une soixantaine de familles. Puis la question que je vous adresse, je l'adresserais à tout le monde : comment vous sentiriez-vous, vous-même, si vous habitiez tout près d'un site hautement dangereux?

90 C'est ultra angoissant. Donc je vous dis aussi que je ressens beaucoup de peur. Non seulement on ne sait rien publiquement de comment sont les cinq cellules actuelles, quel est l'impact actuel. On a su, durant la commission, que les inspecteurs du gouvernement n'avaient pas fait de suivi serré depuis des années pour connaître l'état des sols, l'état des enfouissements, pas de visite physique sur les sites. On s'en est remis aux données qui proviennent directement de Stalex. C'est leur donner une confiance aveugle et sans niveaux de contrôle, à mon avis.

95 Donc quand j'entends qu'on veut construire une sixième cellule d'enfouissement, j'ai... Je vous mentionne aussi qu'il y a une école, l'école des Semailles, qui est juste, juste à côté ici, OK? Donc, puis on voit bien qu'on est dans la tourbière, là. Sur Google Maps, c'est très bien indiqué « tourbière de Blainville », là. À nouveau, je vais vous relaisser la carte, vous allez pouvoir apprécier ça.

100 Donc quand j'entends qu'on veut construire une sixième cellule, aussi grande que les cinq actuelles, cent terrains de football, hauteur de 22 mètres, 65 pieds, huit étages de haut, d'une capacité d'entreposage à maturité de 8 millions de mètres cubes de déchets toxiques, ça équivaut à quatre stades olympiques, située dans une tourbière intacte, pure, dans un milieu humide où vivent des espèces animales, végétales rares, de surcroît. On a parlé hier de couleuvres. On a parlé de flore aussi.

105 En plus, avec une tout autre méthode d'enfouissement que les cinq cellules précédentes, en hauteur cette fois, non pas enfouie. Selon une méthode appelée Sealosafe, qui, cette méthode a été bannie en Angleterre, au Japon.

110

115

Et quand on sait que Stablex, que le Stablex en question, la matière qui est enfouie est considérée moins stable, moins forte que le ciment, on va recouvrir les déchets de glaise, en plus, dans un sol humide – on vient de le dire, c'est dans une tourbière – d'une hauteur de 22 mètres, ça me semble évident que tout ça, ça va s'effondrer.

120

J'ai peur, Monsieur Zayed. J'ai peur des risques environnementaux graves et irréversibles que cela pourrait occasionner.

125

Puis là, pour la recherche, j'ai trouvé ici une petite image d'un site d'accumulation, un amoncellement de déchets métalliques qui existe sur la terre, OK, dans un pays. Mais ça démontre en image ce que ça représente, l'amoncellement, et on voit la proportion par rapport aux petites voitures qui sont ici dans le parking. Je vais vous le laisser, ça aussi. C'est visuel, ça parle, c'est criant, cette photo.

130

Monsieur Zayed, Madame St-Michel, ce projet n'est pas porteur de sens, ni pour la protection de l'environnement, ni pour l'écologie, ni d'un point de vue d'aménagement des ressources de la Ville.

135

Il n'y a aucune valorisation du capital environnemental dans ce projet. La Ville de Blainville n'a fait preuve d'aucun leadership face au projet de Stablex, qui doit être en passant – je me permets un commentaire – un des plus grands donateurs de commandites et de toutes sortes d'autres activités, d'associations diverses à la Ville.

140

L'administration n'a jamais, à ce jour, démontré leur opposition, n'a jamais informé les citoyens d'aucune manière publique, n'a fait preuve... a fait preuve d'une grande opacité douteuse jusqu'à maintenant. Ils ont démontré une grande complaisance face au projet. Je suis déçue, outrée, scandalisée.

145

Je vous montre ici, pour vous donner l'exemple, ça, c'est notre beau petit journal *Blainville en couleur*. Parution mai-juin-juillet, trois mois de suite. Première page qu'on voit ici, Madame la mairesse : « Poser des gestes responsables. »

J'ai feuilleté toutes les pages : rien du tout. On nous parle de pelouse, on nous parle de la vie des monarques, on nous parle de toutes sortes de choses, collecte gratuite des branches. Il n'y a rien pour nous informer à la grandeur de tous les citoyens, les 65 000 citoyens de la ville de Blainville. Je vais vous le laisser ici, vous pourrez le feuilleter.

150 Monsieur Zayed, Madame St-Michel, c'est pourquoi je viens vous demander directement aujourd'hui, je viens vous implorer de nous protéger face à ce projet pharaonique et insensé. Je vous demande de porter votre voix d'opposition au ministère de l'Environnement pour qu'il entende notre désespoir d'avoir ce projet dans notre cour, mais dans celle aussi de tous les Québécois et les Québécoises.

155 Donc je recommande de faire faire un état des lieux avec carottage, de faire faire une étude par une firme indépendante des cinq cellules actuelles qui ont été laissées en gestion complète – on se répète – par Stablex pendant 40 ans sans superviseur, sans supervision d'inspecteur du gouvernement.

160 Mais je vais plus loin. Je recommande de faire une analyse sur le processus de fabrication du Stablex dans l'usine même, pour s'assurer de la conformité.

165 Je recommande aussi une analyse des eaux, par une firme experte et indépendante, de tous les cours d'eau environnants aux six mois, avec rapport envoyé au ministère de l'Environnement et rendu public.

170 Je recommande aussi qu'il y ait un rattrapage monétaire de la part de Stablex au fonds prévisionnel en cas d'accident, pour un montant – j'ai figuré, je fais des calculs – de 3 millions de dollars par année d'opération, ce qui nous donnerait un fonds de 120 millions de dollars.

175 Ce montant-là, il est comparable à celui que le gouvernement a annoncé dernièrement, qui était de 100 millions de dollars, pour la décontamination, pour combien ça va coûter de décontamination pour le fameux dépotoir illégal de Kanesatake dont on a entendu parler ces dernières semaines.

180 Puis en plus, de surcroît, ce matin, aux nouvelles, on nous annonçait que 64 millions de dollars estimés, que c'était pour coûter, pour décontaminer le long du canal Lachine, là où plusieurs industries oeuvraient depuis plus de 40 ans et qui ont été abandonnées pour en faire un projet de revitalisation puis d'accès civique, pour que les citoyens aillent là. On a entendu ça ce matin, là, 64 millions qui a été annoncé.

185 Donc surtout considérant les changements climatiques que nous vivons depuis quelques années, on voit les inondations, les feux de forêt en ce moment, les pluies torrentielles. Il y a même eu une secousse sismique l'année passée, qu'on a eue dans la région. Épicentre : Mascouche, 30 km du site.

190 Je continue. J'exigerais à Stablex comme recommandation, sous un mois maximum, que leur couverture d'assurance qu'on a entendue hier, qui était de 5 millions de dollars actuellement, soit augmentée à 50 millions de dollars, sous un mois.

Monsieur Zayed, Madame *St-Louis*, si jamais le projet...

**LE PRÉSIDENT :**

195 St-Michel.

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

200 St-Michel, pardon. Si jamais le projet venait à être accepté – si jamais – ça laisserait les citoyens de Blainville dans un état de désespoir. Je me répète. Ça laisserait un héritage désastreux aux générations futures, aux enfants, vos petits-enfants, à mes petits-enfants, à mes enfants.

205 Ça amènerait aussi une perte de confiance majeure envers nos institutions. Ça nous donnerait un sentiment d'abandon total par le gouvernement.

210 Donc je m'en remets à vous. Nous, les citoyens de Blainville, on s'en remet à vous, à votre jugement, pour nous défendre face à ce projet insensé et à le rejeter. Notre futur est entre vos mains. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

215 Merci à vous, Madame. Vous avez indiqué que ça fait une douzaine d'années que vous vivez à Blainville. Est-ce qu'il y a eu, à votre connaissance, d'autres démarches qui ont été faites pour convaincre les élus de procéder autrement avec Stablex?

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

220 Oui, il y a eu un mouvement citoyen qui a commencé à se créer, petit à petit, avec des tracts, des mobilisations citoyennes qui ont été faites au conseil municipal. Donc notre porte d'entrée pour nous faire entendre en ce moment, c'est au conseil municipal que ça se passe.

**LE PRÉSIDENT :**

Et ça, c'est récent, non?

225

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

C'est assez récent. C'est depuis le dernier conseil, qui était le mois dernier. Donc beaucoup de questions ont été adressées, des interpellations ont été faites par plusieurs, plusieurs citoyens.

230

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'ils vous ont informés quel est le pouvoir du conseil de ville?

235

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

Non, du tout. Ils ne nous ont pas informés du tout de ça. Nous, on a émis des hypothèses, des demandes claires, qu'ils avaient le pouvoir de renverser l'offre d'achat de 14 millions qu'ils ont offert à Stalex pour acheter le terrain. On leur a dit que le nerf de la guerre, le point commun et... leur pouvoir était de renverser cette offre-là.

240

Moi, j'ai même mentionné que s'il y a des pénalités à renverser une offre d'achat qui a été donnée, payons-les. Ça va déjà coûter moins cher que tout ce potentiel qu'il y a à payer s'il y a un risque *environnementaux* pour tout le monde.

245

**LE PRÉSIDENT :**

Et quelle a été la réponse?

250

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

Aucune réponse à ce jour. Prochain conseil est la semaine prochaine. On attend des réponses, vous vous imaginez bien.

255

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame.

260

**Mme MARIE-CLAUDE ARCHAMBAULT :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

265 Madame Sylvie Clermont et Carole Larocque du Mouvement d'Action Régionale en Environnement. Après quoi, nous allons appeler par téléphone madame Lucie Massé.

Oh pardon, j'ai sauté une personne, hein? Oui. Ça ne vous insulte pas? OK. Excusez-moi. C'est une confusion de ma part. Donc, madame Pascale Grand. Alors, Madame Grand, oui, 270 bonjour?

**Mme PASCALE GRAND (DM7)**

**Mme PASCALE GRAND :**

275 D'accord. Alors je me présente, mon nom est Pascale Grand, citoyenne de Blainville sensibilisée au projet d'expansion des activités d'enfouissement de déchets dangereux d'ici et d'ailleurs dans les sols de la municipalité de Blainville par l'entreprise Stablex.

280 J'ai déjà déposé un mémoire et, aujourd'hui, c'est comme une bonification qui se crée entre le moment du dépôt du mémoire et cette rencontre. Donc, avec le peu de moyens que les citoyens ont, à part notre tête et notre coeur, bien, ça vient bonifier les recherches que j'ai faites.

285 Alors j'ai bien vite compris que ce projet oppose la pérennité de nos sols, de nos eaux, de notre grande tourbière et de la faune et flore qu'elle habite et la nôtre à celle d'une entreprise privée dont la pérennité passe par sa croissance.

290 Avant d'aller plus loin, j'aimerais soulever un point. Dans ce processus d'information et de consultation de la population sur cet enjeu environnemental précis, le BAPE a prévu une visite des installations de l'entreprise Stablex, mais pas de la grande tourbière avec un spécialiste québécois des milieux tourbeux.

295 Quelques chiffres. La population de Blainville est passée de 22 700 en 1981, date à laquelle Stablex est arrivée à Blainville, à 62 700 comme population en 2022, ce qui la classe au douzième rang au Québec.

300 Entre son installation à Blainville en 1981 et 2022, Stablex a été impliquée dans quatre transactions d'achat par des intérêts ontariens ou américains, oscillant entre quelques dizaines de millions de dollars à plus de 2 milliards de dollars.

La production de déchets dangereux non résidentiels, c'est 2.2 millions de tonnes au Québec; 5.8 millions de tonnes en Ontario; 14.7 millions de tonnes au Canada. Et là, on ne fait vraiment pas le poids face aux États qui font 7.6 milliards de tonnes.

305 Avec l'arrivée de Stablex, les quantités de déchets dangereux qui entrent dans Laval-Laurentides sont, en 1990, vingt fois plus importantes que celles qui y sont produites et que celles qui en sortent.

310 Je m'adresse aujourd'hui à monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs; Monsieur Joseph Zayed, président et madame Linda St-Michel, commissaire du Bureau d'audiences publiques en environnement sur le dossier *Matières résiduelles et dangereuses - Projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville*.

315 Je me pose bien des questions, j'espère que vous en faites tout autant. Les visées stratégiques de Stablex de faire croître ses activités à Blainville par l'importation de plus de 13 millions de tonnes de déchets dangereux – ça, c'est 2 millions d'éléphants – pour les enfouir dans et au-dessus de nos sols, au coeur d'un milieu humide qui, je le rappelle, est protégé par la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, adoptée à l'unanimité par  
320 l'Assemblée nationale le 10 février 2021.

Alors mes questions : est-ce que ça sert nos intérêts? C'est quoi l'urgence d'aller de l'avant? Peut-on mettre sur pause et réfléchir honnêtement à tout ça? Parce que c'est des déchets dangereux et que c'est du sérieux. OK, on produit des déchets dangereux qu'il faut traiter.  
325 Lesquels? Combien? Quelles sont les projections futures? Je parle du Québec, là.

Comment en dispose-t-on actuellement et dans le futur? Est-ce qu'on peut en réduire la production à la source? Y a-t-il de l'expertise et de bonnes pratiques à explorer ici et ailleurs dans le monde? Les solutions d'il y a 40 ans sont-elles toujours les plus optimales pour traiter nos  
330 déchets dangereux? A-t-on le contrôle sur ce qui se passe chez Stablex? Sait-on ce qui y entre, ce qui y est traité, d'où ça vient? Quels sont les procédés de contrôle fiables et sans biais que l'on peut implanter pour encadrer ce qui y entre, ce qui est traité et enfoui?

335 Comment tout ça se comporte dans le temps? 40 ans, c'est bien loin de la perpétuité, mais ce serait déjà un bon point de départ. Est-ce bon, le monopole? À quels risques cela nous expose-t-il? Du chantage? Une fermeture? Un départ? Y a-t-il d'autres entreprises à impliquer dans le futur?

340           Quels sont les autres procédés au Canada et ailleurs dans le monde? L'agrandissement des installations actuelles est-il la meilleure solution, la seule solution? Il se passe quoi si ce projet ne va pas de l'avant? Il se passe quoi de ce site et de tous ces déchets du Québec, de l'Ontario, des États-Unis et d'ailleurs, enfouis ici à Blainville, si Stalex cesse ses opérations de traitement dans ses installations actuelles?

345           À quels risques sommes-nous exposés s'il y a une fuite de produits toxiques sur ce site? Quels sont tous les risques environnementaux? Qui va payer s'il y a des dommages? Eux? Nous, collectivement? De quel ordre seront ces dommages?

350           Quand on sait... on sait que nos sols se dégradent par notre activité humaine. Une cartographie des sols de l'Union européenne a permis de quantifier que plus de 60 % des sols sont en état de dégradation avancée en Union européenne, et je parie qu'on n'est pas très loin.

355           Plutôt préoccupant lorsque l'on sait que les sols sont une ressource finie par opposition à infinie. On sait que les sols servent de filtres aux contaminants et qu'ils se dégradent et sont pollués. Et s'ils sont pollués, ils perdent cette fonction. C'est alors notre nappe phréatique qui se contamine, se pollue de mercure, de cyanure, d'arsenic, de plomb et bien d'autres.

360           Et ça, pour tout le monde, pour tout le monde sans exception, c'est notre apport vital en nourriture et en eau. On sait que les milieux tourbières sont les emmagasineurs par excellence des CO<sub>2</sub>. De tous les milieux naturels, ce sont nos plus grands chums dans cette lutte contre le changement climatique.

365           On sait qu'il y a une grande tourbière millénaire qui est au cœur de ce projet d'expansion. On sait que, partout sur la planète, le trafic de déchets dangereux, légal mais aussi illégal, ça existe. L'OCDE a d'ailleurs une équipe d'enquêteurs des crimes environnementaux dont le trafic de déchets dangereux fait partie.

370           On sait que ce commerce, mené par des groupes criminalisés mais aussi des entreprises constituées et légales, est un sujet qui reçoit peu d'attention, mais qui génère des revenus estimés à 12 milliards de dollars annuellement. On sait tout ça, parce qu'en fouillant, on s'en instruit en quelques heures.

375           Alors, aucun décideur ne peut plaider l'ignorance de nos décideurs d'hier. Quand on sait tout ça et qu'on ne fait rien, c'est qu'on feint l'ignorance pour cacher son insouciance, que le droit pénal canadien qualifie de culpabilité morale, mais encore plus répréhensible aux yeux du droit pénal canadien, l'aveuglement volontaire délibéré.

380

Parlant d'élus, il y a une constance chez nos élus de Blainville : transparence zéro. Aucune communication pour informer les citoyens sur ce dossier. On s'en rend bien vite compte en googlant Blainville et Stablex.

385

On a ignoré l'opposition citoyenne dans les années 80 et on en fait tout autant aujourd'hui. En 2020, sans tambour ni trompette, le conseil de ville a conclu une entente avec Stablex pour lui vendre un plus grand terrain que celui anticipé par le gouvernement du Québec.

390

En fait, la Ville de Blainville a donné les moyens des ambitions à Stablex avec la cellule 6 projetée, qui pourrait enfouir encore – et je dis bien « qui pourrait » – enfouir encore et toujours plus de déchets dangereux importés.

395

Dans son courriel du 16 mai dernier, la mairesse de Blainville m'affirme que si le projet de cellule 6 de Stablex n'est pas réalisé sur le site actuellement à l'étude au BAPE, il le sera sur le site appartenant au gouvernement du Québec, à proximité des résidences. Affirmation réitérée par cette dernière dans un article du Nord Info le 6 juin dernier.

400

Vous comprendrez que, pour elle, il n'y a aucune autre solution possible. Peut-être ni l'un ni l'autre des terrains? Ce n'est même pas envisagé.

405

C'est comme si, au jeu de la chaise musicale, on se félicitait d'occuper le dernier siège, qui nous a permis d'enfouir chez nous des déchets dangereux, en grande partie d'ailleurs, en scandant : « Blainville inspirante. » C'est ça, notre slogan, à la Ville.

410

L'arrivée de Stablex pour Blainville a été un levier de dépenses. Merci pour l'accès autoroutier qui a permis la construction d'un parc industriel et des développements résidentiels de prestige. Merci de nous avoir permis de remplacer nos bungalows des années 80 par de grosses résidences. Merci pour cette croissance de notre perception en taxes foncières. Merci pour les dons annuels récurrents de 10 000 \$ et plus qui financent en partie certaines de nos activités communautaires. Merci à notre seul et unique partenaire Or des jeux du Québec d'hiver pour les 120 000 octroyés. Merci de nous acheter pour 14 millions de dollars un terrain de peu de valeur, parce que bourré de déchets de guerre.

Vous comprendrez ici que Blainville et ses élus n'ont aucune légitimité aux yeux de la population, des représentants du BAPE et des paliers de gouvernement supérieurs pour être consultés ou impliqués de près ou de loin dans ce dossier.

415 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Grand, il faudrait conclure, s'il vous plaît.

420 **Mme PASCALE GRAND :**

Oui, j'y arrive. Ces mêmes questions reviennent sans cesse. Le développement des affaires de l'entreprise américaine Stablex, qui passe par l'importation d'ailleurs, d'encore plus et encore plus longtemps de déchets dangereux pour les enfouir ici. On comprend que le danger vient d'ailleurs et que les risques sont ici à Blainville, et ce, en plein coeur d'un milieu tourbier qui sert bien l'humain en lui fournissant nourriture et eau depuis des millénaires.

425 Est-ce que ça sert nos intérêts? C'est quoi l'urgence? Peut-on mettre sur pause? Parce que l'expertise, on l'a ici, au Québec, pour réfléchir honnêtement à tout ça.

430 Je terminerais en disant que l'expression qui dit « il ne faut pas mordre la main qui nous nourrit », il ne faudrait pas éviter de confondre quelle main nous nourrit : nos sols, nos eaux ou une entreprise privée?

435 Merci de votre temps, et si vous avez besoin de références pour les données qui ont été soulevées dans ma présentation, je pourrai vous les partager.

**LE PRÉSIDENT :**

440 Merci, Madame Grand. Pour répondre à votre question que vous venez de poser, oui, absolument. Et ces références-là, je souhaiterais que vous les transmettiez à la coordonnatrice, à madame Annie St-Gelais. On l'apprécierait beaucoup. Et je vais céder la parole à ma collègue, madame St-Michel.

**LA COMMISSAIRE :**

445 Merci, Madame Grand, pour votre mémoire. Permettez-moi de vous poser une question, mais plus en lien avec le mémoire que vous avez déposé que par le... l'opinion que vous venez de nous livrer.

450 On voit dans la présentation de votre mémoire, vous présentez la progression constante des matières dangereuses au Québec ou ailleurs, et tout porte à croire que cette croissance-là va perdurer, là, si on poursuit sur la même lancée.

455 Selon vous, quelles seraient les solutions qu'on pourrait emmener assez rapidement, là, pour essayer de freiner ou, du moins, diminuer cette croissance en termes de matières dangereuses?

**Mme PASCALE GRAND :**

460 Bien, moi, pour moi, la solution elle passe par un moratoire sur l'importation de déchets dangereux. Je comprends qu'on doit traiter nos déchets. On est tous conscients de ça. Mais pourquoi en faire venir d'ailleurs? Comme je l'ai dit tantôt, on prend le danger des autres puis on en fait nos risques. C'est quoi la logique?

465 On n'en a pas tant que ça, des déchets dangereux. On parle de tonnes, de millions de tonnes et non de milliards de tonnes. On comprend que pour l'entreprise, pour son développement d'affaires, quand l'entreprise est américaine puis qu'elle a des visées partout en Amérique du Nord et même au Mexique, que, pour elle, ça passe par l'importation.

470 C'est un petit marché, le Québec. C'est un petit marché, le Canada. On est un petit joueur dans les déchets dangereux.

**LA COMMISSAIRE :**

475 Alors, pour vous, un moratoire... Hier, on a entendu plusieurs suggestions à savoir si un moratoire de cinq ans, ce qui est suggéré, selon vous, ce serait un moyen pour prendre une pause... faire une pause pour étudier, voir qu'est-ce qui se fait dans le domaine, sans pour autant diminuer notre... notre croissance ou, du moins, notre production de matières dangereuses? Ou tout en même temps? Ou... Quel serait, pour vous, outre l'avantage de dire on vient annuler ou, en tout cas, du moins, étudier tout ce qui s'appelle importation/exportation, mais qu'est-ce qu'on pourrait faire, de notre côté au Québec, pour diminuer la production? Est-ce que ça serait aussi, également, un bon moyen... un bon temps pour étudier la question?

**Mme PASCALE GRAND :**

485 Bien sûr. Écoutez, moi, je ne suis pas une spécialiste de l'environnement, mais on a un gros problème ici, là. On a un gros problème. On pense que les solutions, là, aujourd'hui, pour faire face aux changements climatiques, c'est d'avoir plus d'avions-citernes.

490 Ce n'est pas ça, des solutions. Ça, ce n'est pas des solutions, ça. Ça, c'est de faire face les yeux fermés, être en réaction à des changements climatiques, parce qu'il y a des feux.

Ce qu'on parle ici là, c'est, oui, de faire un moratoire pour réfléchir, mais surtout de se dire :  
495 « On peut-tu en réduire, cette production-là? » Il faut tous se regarder dans les yeux tout le monde, là. Nous les premiers, là, les consommateurs de tous ces produits-là.

Bien sûr que c'est une problématique immense à laquelle moi, là, honnêtement, je suis sensibilisée depuis un mois, parce que j'ai ça dans ma cour. C'est ça, la réalité. Moi, je pensais que ça se passait aux États-Unis, ces affaires-là. Erin Brockovich, le film, bien, il se passe dans ma cour puis j'en suis un des acteurs, malgré... malgré ma volonté.  
500

Ça fait 30 ans que j'habite dans les Basses-Laurentides, 22 ans à Blainville. Je suis à peu près à 2 km en ligne droite. Moi, je m'en vais faire du vélo dans un parc qu'on nous vend comme un espace vert, alors qu'il y a des déchets dangereux.  
505

C'est sûr qu'il faut réfléchir, tout le monde, collectivement, à ne pas éteindre des feux puis avoir plus de sapeurs-pompiers. Il faut réfléchir à qu'est-ce qu'on ne fait pas de correct puis qu'il faut changer.

C'est mon opinion, mon humble opinion de citoyenne qui n'est pas spécialiste en environnement, mais qui lit assez pour voir que nos gouvernements ne peuvent pas continuer de penser que c'est ça la réalité, il faut juste faire face aux changements climatiques puis ce qu'ils vont nous amener de désagréments. Il faut se dire aujourd'hui : il faut changer nos façons de faire. Ça ne marche plus, là. *Man*, ça ne marche juste plus.  
510  
515

**LA COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup, Madame Grand, pour votre opinion.

520 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame.

**Mme PASCALE GRAND :**

525 Ça fait plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

530           Merci d'avoir pris le temps de nous présenter votre opinion. J'appelle maintenant mesdames Sylvie Clermont et Carole Larocque. Et nous allons contacter madame Lucie Massé, qui sera la prochaine intervenante, par téléphone. – Bon après-midi, mesdames.

**MOUVEMENT D'ACTION RÉGIONAL EN ENVIRONNEMENT (DM6)**

535

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

          Nous représentons le *BAPE*. Je suis Carole Larocque et...

540

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

          ... Sylvie Clermont.

545

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

          Le BAPE... euh, le BAPE, pardon. La présentation du MARE. Le MARE étant un Mouvement d'Action Régional en Environnement. Nous sommes un mouvement qui s'appuie sur plus de 450 membres bénévoles, sommes actifs dans plusieurs MRC, dont Roussillon, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Dorion, Deux-Montagnes, Laval, pour ne nommer que celles-là.

550

          Notre objectif : venir en aide aux individus, aux groupes citoyens, organismes et municipalités. Nous nous impliquons activement avec eux, ayant en commun la protection des écosystèmes et des milieux naturels.

555

          L'humanité fait face en ce moment à une crise climatique sans précédent. Feux de forêt qui deviennent d'année en année de plus en plus fréquents, ici même au Québec et dans le reste de l'Amérique; inondations, sécheresse; phénomènes météorologiques extrêmes, tels ouragans, tornades; pluies abondantes en lien avec les rivières climatiques, verglas, etc.

560

          Cette crise climatique est étroitement liée au problème de la biodiversité qui est grandissant, bien entendu. L'augmentation de la température a un effet direct sur les êtres vivants, je ne vous apprends rien là-dessus. Le GIEC estime que nous aurons atteint le seuil de plus de 1.5 Celsius aussi rapidement qu'en 2030, emmenant au passage des milliers d'espèces animales et végétales, ce qui n'est pas rien. Du jamais vu.

565

Ces deux crises mettent en danger l'existence même de l'espèce humaine. Donc, alors comment pouvons-nous permettre en toute conscience l'enfouissement d'énormes quantités de déchets hautement toxiques dans un milieu regorgeant de vie et de biodiversité?

570 Pendant ce temps, que fait-on? On se questionne dans le cadre de ce BAPE sur la possibilité de permettre l'enfouissement de quantités énormes de déchets industriels au coeur d'une tourbière d'une grande richesse en biodiversité.

575 Il est important ici, je pense, de se rappeler que les milieux humides ont malheureusement trop longtemps été sous-estimés, ce qui a permis le développement de projets domiciliés industriels et agricoles à outrance, sans aucun respect de ces milieux naturels.

580 On estime qu'au Québec, 40 à 80 % des milieux humides en zones urbaine et agricole ont été détruits depuis la colonisation.

585 Stablex, en sabotant la grande tourbière de Blainville, annonce aux citoyens de Blainville et aux Québécois l'augmentation des inondations, l'augmentation des sécheresses, l'augmentation des polluants dans l'eau, l'augmentation de l'érosion, l'augmentation du nombre d'espèces animales et végétales en voie de disparition.

590 Sachant que les milieux humides nous protègent de toutes ces catastrophes, nous ne pouvons aller de l'avant avec le projet de la cellule 6 de Stablex.

595 De plus, Stablex contribuera à l'augmentation du réchauffement climatique, car les milieux humides ont une très grande capacité en ce qui a trait à la captation de carbone atmosphérique. Nous ne pouvons pas balayer du revers de la main ce qui aura pris à la nature des milliers d'années à construire, c'est-à-dire cette grande tourbière. Ayons enfin un peu de respect envers la vie même.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

595 Ce qui nous amène aux demandes de Stablex. Alors c'est en partie dans cet écosystème d'une grande richesse que la compagnie Stablex souhaite pouvoir déplacer une sixième cellule servant à enfouir des déchets toxiques, ce qui permettrait de doubler sa capacité. On parle ici d'une capacité totale de 13 millions de tonnes de matières dangereuses et de la destruction directe de  
600 52 hectares de forêt et de 9 hectares de milieux humides d'une grande biodiversité.

Je vais vous parler un peu de la loi sur la protection des milieux humides. Alors depuis 2017, la loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés a comme objectif aucune perte nette de milieux humides.

605

Bien que l'esprit de la Loi soit très bien orienté, la possibilité de verser une compensation souvent monétaire à un fonds pour financer des programmes de création et de restauration des milieux humides semble représenter une faille majeure.

610

Éviter, réduire, compenser. En effet, le quotidien La Presse qualifiait, en octobre dernier, de « fiasco » environnemental la protection des terres humides au Québec. Puis là, je lis présentement, parce que c'est plus facile pour moi, parce que c'est très... c'est quand même un article de La Presse :

615

*« En l'espace d'un an, 3,8 km<sup>2</sup> de milieux humides ont été détruits au Québec (pour une période de 12 mois se terminant à la fin mars 2022). De ces milieux humides, on en retrouve près de la moitié (1,8 km<sup>2</sup>) dans les régions de la Montérégie, des Laurentides, de Laval, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. Or, on sait à quel point dans le Sud du Québec, ces milieux se font rares et toute perte est lourde de conséquences.*

620

*Moins de 3 % des quelque 100 millions recueillis pour compenser pour la destruction des milieux humides depuis cinq ans – moins de 3 % – ont été réinvestis pour en créer de nouveaux ou en restaurer, comme prévu. C'est un vrai fiasco. C'est la démonstration que le système mis sur pied il y a cinq ans dans le but de freiner... »*

625

Parce que les intentions sont très bonnes, on veut... La *Loi sur la qualité de l'environnement*, les intentions sont très bonnes, mais en réalité, au niveau de l'application des lois, on se rend compte que c'est très problématique.

630

Comment, dans ces circonstances, peut-on dire qu'il est correct de permettre à Stablex de détruire davantage de milieux humides dans le Sud du Québec en s'en remettant tout simplement au système de compensation financière?

635

Alors donc, c'est ça, comme je vous disais, on voit qu'il y a les meilleures volontés du monde. Je pense qu'on a une très bonne Loi sur la qualité de l'environnement ou des lois qui... comme je vous citais en tout début. Mais en même temps, on se rend compte que quand vient le temps de l'appliquer, c'est difficile. Puis en plus, on parle de compensation financière puis même de... De penser qu'on peut restaurer un milieu humide qui a pris des milliers d'années à se construire – et peut-être même plus, parce que je ne suis pas géologue ou... – et penser que l'homme peut

640 reconstruire un milieu humide ou reconstruire une forêt quand on détruit des hectares de milieux naturels, bien, il y a un mot qui me vient, c'est comme prétentieux, d'une certaine façon.

On n'arrive pas à refaire ce que la nature a fait. Ça, il faut s'en rendre compte. Il y a aussi les cibles de la COP15. Bon, la COP15, elle a eu lieu à Montréal en décembre dernier, puis elle avait entre autres pour but de mettre un terme à l'extinction des espèces menacées par l'humain et de diviser par dix le taux d'extinction de toutes les espèces d'ici 2050.

Pour y parvenir, 23 cibles devraient être atteintes d'ici 2030, incluant : la protection de 30 % des terres et océans de la planète; la restauration de 30 % des écosystèmes terrestres et marins affaiblis par l'activité humaine; la réduction à un niveau proche de zéro de la perte de zones d'une grande importance pour la biodiversité et d'une grande intégrité écologique.

Si l'on souhaite réellement atteindre ces cibles, il est plus que temps de cesser toute destruction des milieux naturels et de se retrousser les manches afin de protéger les milieux restants, tout en restaurant les écosystèmes affaiblis.

Maintenant, je vais vous parler du règlement de contrôle intérimaire qui a été adopté au printemps dernier par la CMM. La CMM, au printemps... la Communauté métropolitaine de Montréal, au printemps 2022, a eu le courage d'adopter un règlement de contrôle intérimaire, le règlement RCI 2022-96, afin de l'aider à préserver les milieux naturels d'intérêt identifiés sur son territoire.

Ceci lui a permis de protéger – de façon temporaire, pour l'instant – 23.6 % de son territoire plutôt que 10.1 % avant l'adoption du RCI. Malgré cela, on est encore loin du 30 % demandé d'ici 2030 lors de la COP15, donc il faut penser à restaurer et stopper la destruction de nos milieux naturels restants.

Nous croyons que le rapport du BAPE doit tenir compte de cela. Le temps n'est plus à la destruction, mais à la restauration des écosystèmes, et la situation est urgente.

Puis j'aimerais, Monsieur Zayed et Madame St-Michel, vous rappeler ce que vous devez déjà probablement connaître, mais dans la *Loi de la qualité de l'environnement*, au point 40... 46.0.4, on dit que lorsque le ministre va prendre sa décision, après la fin du processus du BAPE, il va devoir tenir compte... Et là, je m'adresse à vous, à la commission, et évidemment, par le fait même, au ministère... au ministre.

Mais je voulais juste revenir là-dessus. C'est que dans la *Loi sur la qualité de l'environnement*, on dit que le ministre doit tenir compte :

680 « ... des objectifs de conservation prévus dans un plan métropolitain d'aménagement  
et de développement – donc le PMAD – dans un schéma d'aménagement et de  
développement, dans toute mesure de contrôle intérimaire ou dans un règlement adopté par  
une municipalité régionale de comté en application de la *Loi sur l'aménagement et  
l'urbanisme*. »

685 Donc l'esprit de la loi demande au ministre et demande, par le fait même, demande aussi à  
la commission de tenir compte de l'importance du règlement de contrôle intérimaire et des objectifs  
de conservation qui sont inclus dans ce règlement de contrôle intérimaire là.

690 Alors ça, je voulais simplement vous le porter à votre attention. C'est dans la *Loi sur le...*  
dans la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

695 Maintenant, autre raison de dire non à cette demande. C'est sûr que nous, devant l'urgence  
de la situation, les citoyens, on n'a pas eu le temps, évidemment... nous, le MARE, on s'est  
concentré, comme c'est une grosse partie de notre travail, sur la protection des habitats naturels et  
des milieux humides.

700 Mais il y a d'autres raisons qui devraient nous faire dire non à cette demande, puis on espère  
évidemment que tous les mémoires qui vont vous être présentés vont toucher à ces points-là. Et je  
vais vous faire une liste, mais j'en oublie certainement d'autres. Donc : la fiabilité du procédé  
Sealosafe et l'abandon de ce procédé ailleurs dans le monde; les risques de contamination de l'eau  
potable; la proximité des résidences; les risques pour la santé humaine; le caractère aléatoire de  
la garantie du caractère permanent de l'enfouissement avec les membranes et la stabilisation du  
procédé qu'on remet en question; l'importation de déchets de l'Ontario et des États-Unis; le procédé  
705 de caractérisation des déchets enfouis, est-ce qu'on connaît bien les déchets qu'on enfouit?;  
l'absence de suivi adéquat de prélèvements et d'analyses fait par un laboratoire indépendant; et la  
proximité du territoire agricole qui met en danger notre... la base même de la vie, c'est-à-dire la  
nourriture... notre eau et notre nourriture.

710 Voilà donc, on en arrive à la conclusion, la demande du MARE. Pour qu'un projet impliquant  
la destruction ou la perturbation d'un milieu humide puisse être accepté au Québec, il faut  
démontrer qu'il est impossible de réaliser le projet ailleurs sur le territoire ou trouver que la nature  
même du projet nécessite qu'il soit réalisé à cet endroit précis. C'est tiré, encore une fois, de la *Loi  
sur la qualité de l'environnement*, au point 46.0.3.

715

À notre avis, cela n'est absolument pas le cas ici. La demande du MARE est donc claire : si l'on souhaite un minimum de cohérence, le projet de réaménagement de la cellule numéro 6 au centre de traitement Stalex à Blainville doit être refusé. Il ne peut s'agir ici d'accepter ce projet en ne lui appliquant que quelques modifications, car l'enjeu est trop important.

720

La demande de Stalex de continuer à empiéter sur la nature afin d'enfouir des matières dangereuses va totalement à l'encontre des objectifs à atteindre si l'on souhaite faire face efficacement aux crises climatiques et aux crises de la biodiversité qui sont intimement liées. Alors cette demande semble dater d'une autre époque et doit être refusée catégoriquement.

725

Alors, en fait, on veut aussi saisir cette occasion, Monsieur Zayed et Madame St-Michel, de vous dire que, en fait, c'est un cri du coeur. Ma collègue et moi, on est ici aujourd'hui, je pense que c'est un cri du coeur aussi qui...

730

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

Oui.

735

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

... qui se rallie aussi aux résidents de Blainville. On l'a dit à la fin, ça semble... c'est une réalité qui semble venir d'une autre époque. Je pense qu'aujourd'hui on a besoin de faire appel à un courage politique. Et ce qu'on souhaite, Monsieur Zayed et Madame St-Michel, c'est que vous ayez cette force-là, OK, d'aller à l'encontre de cette poussée-là de la société, qui veut qu'on continue comme on fait depuis longtemps.

740

Je pense qu'on en est rendu à un point, on le voit avec les changements climatiques, avec les feux de forêt qu'on a présentement et tout, on est vraiment rendu à un point où il faut agir.

745

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

Oui, changer le « E » en tête de lice. Changer le « E » : « Environnement » à la place d'« Économie ». Puis, Monsieur le président, vous avez le pouvoir de faire faire des études externes, d'en analyser les faits et de remettre en main propre au ministre de l'Environnement. Et afin que nos mots ne soient pas vains, ce serait vraiment apprécié que vous le fassiez, s'il vous plaît. Merci.

750

**LE PRÉSIDENT :**

755           Merci beaucoup à toutes les deux. Vous avez mis beaucoup l'accent – et c'est normal, c'est le regroupement que vous représentez – sur la protection des écosystèmes. Et vous avez ciblé particulièrement, comme plusieurs autres d'ailleurs, les milieux humides.

760           Qu'en est-il des milieux boisés? Il n'y a pas beaucoup de monde qui nous ont parlé des milieux boisés, de leur protection. Et vous avez fait référence, notamment, à la CMM et au règlement de contrôle intérimaire qui y fait une place explicite.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

765           Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

770           J'aimerais vous entendre là-dessus.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

775           Bien, ce qu'on... c'est ça, ce qu'on s'est rendu compte, c'est que, justement, le règlement de contrôle intérimaire qui a été adopté avec courage au printemps dernier, l'idée c'est justement de... d'essayer d'atteindre les cibles de la COP15 d'ici 2030.

              On sait qu'à date, on a vingt... on a une cible de 23 %, 23.6 % qui est avec ce règlement de contrôle intérimaire là. On en est là présentement.

780           Donc on sait que chaque hectare détruit nous éloigne de cette cible-là. Évidemment, oui, on parle... La tourbière, c'est un milieu humide, mais on sait qu'il y a 52 hectares de milieux naturels qui vont être détruits par la construction de la cellule Stablex.

785           Stablex, les... le promoteur – parce qu'on... c'est vraiment un promoteur – nous dit : « OK, on va replanter 45 hectares », je crois. Mais quand l'homme replante, quand on détruit un milieu qui a pris des centaines d'années, des milliers d'années à se construire, il y a des liens, il y a une communication entre les arbres, leur travail... en fait, leur travail de filtration d'air, de production d'oxygène, de captation des eaux, de... Les arbres ont un énorme rôle, en fait. C'est un de nos principaux alliés au niveau des changements climatiques. Alors chaque hectare de milieu naturel  
790           qui est détruit nuit à la vie. Et puis...

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

795 Tout milieu naturel doit être sauvé, peu importe ce qu'il comporte, peu importe si c'est  
humide ou sec ou... On ne peut plus, je pense – pas « je pense », les grands scientifiques le  
disent – on ne peut plus se permettre de détruire ces milieux. C'est de toute évidence.

800 Avec tous les changements climatiques qu'on vit en ce moment, je pense qu'il faut vraiment  
utiliser le pouvoir qu'on a pour essayer d'appuyer nos gouvernements, pour avoir le courage,  
comme dit Sylvie, d'agir puis faire quelque chose de positif pour tout le monde.

805 Oui, Stablex va peut-être perdre des sous. Qu'en aurons... qu'est-ce qu'on en aura à faire  
de ces sous-là le jour où on ne pourra plus nourrir nos petits-enfants, le jour où ils ne pourront plus  
respirer, le jour où des migrants vont s'en venir ici par millions? Il faut penser à tout ça. Et puis...

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

810 **Mme CAROLE LAROCQUE :**

Si vous me permettez...

**LE PRÉSIDENT :**

815 Oui, je vous en prie.

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

820 Je vous citerais les mots d'une phrase d'une chanson des années 70 qui est très actuelle  
maintenant : « Ne tuons pas la beauté du monde, ne tuons pas le chant de l'oiseau, ne tuons pas  
le bleu du jour, car chaque arbre, chaque fleur que l'on tue revient nous tuer à son tour. »

825 Puis ce n'est pas des mots vraiment lancés en l'air. C'est des mots qui ont leur pesanteur  
aujourd'hui même. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. – Madame St-Michel, ça va? Très bien.

830

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

Est-ce que j'ai bien répondu à votre question tantôt?

835

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, tout à fait, tout à fait.

**Mme CAROLE LAROCQUE :**

840

Oui? Bon.

**LE PRÉSIDENT :**

845

Merci beaucoup. Alors nous allons passer maintenant à madame Lucie Massé, qui est au téléphone. Nous allons devoir patienter quelques instants pour qu'elle puisse être rejointe.

**Mme LUCIE MASSÉ :**

850

Oui, allô?

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Massé?

855

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Oui, bonjour?

860

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors nous vous écoutons, Madame.

**Mme LUCIE MASSÉ (DM12)**

865

**Mme LUCIE MASSÉ :**

870

Bonjour, Monsieur le président. Bonjour, Madame la commissaire. Je suis Lucie Massé et je suis une citoyenne d'Oka et je veux manifester aujourd'hui ma solidarité à l'égard des citoyens de Blainville, qui sont aux prises avec des déchets dangereux et toxiques depuis plusieurs années, et ça, pour l'éternité. « C'est un peu long, l'éternité, à la fin », disait un drôle.

875

Alors l'eau est un bienfait et une richesse collective dont nous sommes les dépositaires. L'eau est indispensable à la vie. Elle est vulnérable et l'eau est épuisable.

880

Alors la science du climat et la loi provinciale affirment le caractère collectif des ressources en eau. Je réfère à la loi 6,2 qui a été adoptée en 2019 et qui exige que les milieux humides et hydriques soient protégés. Ils ne doivent pas être vendus au profit de l'état ou d'autres intérêts. Le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et les gouvernements de proximité que sont les municipalités sont tous responsables de protéger l'eau des communautés.

885

Il serait injuste... Pardon, le contraire. Il serait juste d'exiger de Stablex de réparer les outrages qu'ils ont faits à ce site depuis 1980, de le restaurer, d'en assurer une surveillance pérenne et de cesser définitivement ses opérations à Blainville, par bienveillance pour les citoyens et pour la préservation de la grande tourbière de Blainville.

890

La santé humaine, la santé de l'environnement et le principe de précaution doivent prévaloir. Nous souhaitons que le ministre de l'Environnement soit à la hauteur et nous demandons au Premier ministre du Québec de mettre un terme, dans les plus brefs délais, aux activités de Stablex à Blainville.

895

Madame et Monsieur, personne ne veut d'un dépotoir de déchets dangereux et toxiques dans son milieu de vie.

Pour terminer, en démocratie, les citoyens ont le droit de recevoir une information exacte, complète, transparente et dans un délai raisonnable. On a vécu un déficit démocratique, et c'est préjudiciable pour les citoyens, autant de Blainville qu'ailleurs. Le respect du code d'éthique des élus à l'égard de ses citoyens, c'est le fondement de la confiance à l'égard des élus.

900

A-t-on le droit d'omettre ou de cacher de l'information cruciale aux citoyens? Je pose la question. À mon avis – pas seulement à mon avis, tous ceux qui sont là aujourd'hui – c'est clair

qu'il y a un devoir de protéger les citoyens, parce que la lutte est inégale. Nous, on est des citoyens, on se présente devant vous, je ne dirais pas les mains vides, mais certainement pas avec les mêmes moyens que le promoteur.

905

Alors, Monsieur Zayed, s'il vous plaît, Madame St-Michel, aidez-nous. On a besoin d'être aidés, les citoyens, pour être protégés de projets aussi dangereux dans les communautés. Voilà, c'est tout ce que j'ai à vous dire. Merci infiniment de m'avoir écoutée.

910

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous, Madame Massé. Écoutez, j'aimerais vous relancer sur une idée que vous avez proposée dans votre mémoire. Et j'avoue que ça a piqué la curiosité de la commission. Je vais vous citer, si ça ne vous dérange pas. C'est juste une phrase. Vous indiquez que : « *Le BAPE et les citoyens gagneraient en confiance réciproque s'il était faisable de créer un registre de nouveaux projets, comparable au registre des évaluations environnementales.* » Pourriez-vous nous expliquer, mettre un peu de chair autour de cette idée?

915

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Oui, je vais essayer de le faire avec... Enfin, je vais retourner dans ma mémoire. Il y a quelques années, j'avais assisté à une conférence qui était offerte par maître Jean Baril du Centre québécois du droit de l'environnement. Et il nous avait expliqué que le gouvernement du Québec tenait un registre des projets qui débutaient.

920

Alors moi, j'avais... Il nous a recommandé... ils ont recommandé aux citoyens qui étaient là de nous inscrire, ce que j'ai fait. Et donc, je reçois systématiquement, quand il y a un nouveau projet, je reçois systématiquement l'information, par exemple, qu'au port de Rivière-du-Loup, on va faire du dragage, puis que dans un autre endroit, il y a un projet de mine, et cetera. Et ça n'est pas... c'est vraiment, là, immédiat.

925

Alors moi, c'était un peu dans cet esprit-là que je soumettais cette idée que le BAPE puisse faire ce même type de travail pour que les... on puisse... Évidemment, il faut s'inscrire, hein. Et à ce moment-là, les citoyens qui sont inscrits reçoivent l'information à l'effet qu'il y a un BAPE, enfin, qu'il y a un projet qui est en marche.

930

935

Moi, Monsieur Zayed, Madame St-Michel, ça fait des années que... plusieurs années, là, que j'oeuvre en environnement bénévolement avec des groupes de citoyens, sur le nucléaire...

940 enfin, et cetera. Et c'est... Je ne peux pas... Je me dis que ça n'a pas de bon sens que les gens ne savent pas ça, ne savent pas. On n'est pas... L'information ne nous arrive pas.

Alors j'ai proposé ce moyen-là. Je ne sais pas si c'est faisable pour le BAPE, mais ça pourrait être une piste.

945 **LE PRÉSIDENT :**

C'est très clair. Merci beaucoup, Madame Massé.

950 **Mme LUCIE MASSÉ :**

Je vous en prie.

**LE PRÉSIDENT :**

955 Et ma collègue St-Michel voudrait vous poser une question.

**LA COMMISSAIRE :**

Bonjour, Madame Massé.

960

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Bien sûr, merci. Bonjour, Madame.

965 **LA COMMISSAIRE :**

Bonjour. Toujours dans votre mémoire, à la dernière page, on parle de... Vous suggérez que vous aimeriez demander au gouvernement du Québec de mettre un terme dans les plus courts délais aux activités de Stablex dans Blainville.

970

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Oui.

975 **LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que, pour vous, c'est... ça pourrait inclure également l'arrêt des opérations à la cellule 5 actuellement ou...? Quand vous dites de « courts délais », est-ce que pour vous c'est... Est-ce que vous prenez en compte les opérations qui sont autorisées actuellement ou non?

980 **Mme LUCIE MASSÉ :**

985 Bien, Madame, c'est très difficile... Bien, je peux vous donner une opinion, mais... Enfin, je vais dire vraiment ce que je pense. Idéalement, oui, effectivement, le gouvernement devrait fermer ça puis arrêter maintenant. Il y a quand même encore des déchets à traiter.

990 Madame, d'autres personnes avaient suggéré de remplir la cellule 5, mais graduellement puis en cessant de recevoir des déchets d'autres... des États-Unis, notamment, là. Alors, et que possiblement, ça donnerait à ce moment-là une marge de manoeuvre, un temps pour trouver autre chose et fermer ce site-là et s'arranger pour qu'il y ait une surveillance pérenne et...

995 Vraiment, Madame, là, moi j'habite à Oka depuis 40 ans et plus, et puis on a un problème avec le site de Kanesatake, le site d'enfouissement de Kanesatake. Et... ce n'est pas... ce n'est pas réglé, ça ne se règle pas avec seulement un crayon puis un papier, là.

Alors, il faut trouver des moyens, des solutions, pour que ce soit réalisable dans un court délai. Mais un court délai, ce n'est pas 10 ans, là. C'est 1 an ou 2, peut-être, là. Est-ce que je répons à votre question, Madame?

1000 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, tout à fait. Je vous remercie beaucoup, Madame Massé.

1005 **Mme LUCIE MASSÉ :**

Bien, merci à vous aussi, puis bonne journée encore. Je continue à vous suivre autrement. Au revoir.

1010 **LE PRÉSIDENT :**

Merci bien, Madame. Nous appelons un dernier avant la pause, monsieur Serge Paquette. Oui, bonjour, Monsieur.

**M. SERGE PAQUETTE (DM29)**

1015

**M. SERGE PAQUETTE :**

1020

... Madame St-Michel. Moi, j'ai présenté un mémoire, puis ça va être un petit peu différent parce que c'est sur les ouvrages qui se sont passés sur Stablex dont j'ai été instigateur de... plusieurs années. Moi, j'ai été là de 1982 à 1995, donc j'ai fait le départ. J'ai fait plusieurs cellules.

1025

Ici, dans mon mémoire, il y a une erreur de quelqu'un qui a fait les frets différentes. C'est que j'ai fait à peu près trois cellules. Puis aujourd'hui, elles sont renommées autrement. Je pense que c'est une cellule 1 qu'ils ont faite, les trois cellules que j'ai faites. Trois ou quatre.

1030

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi, est-ce que vous avez transmis cette correction à la coordonnatrice?

1035

**M. SERGE PAQUETTE :**

Je viens de la voir.

1040

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, vous venez de la voir.

1045

**M. SERGE PAQUETTE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. On l'enregistre et puis éventuellement on l'apportera à votre mémoire.

1050 **M. SERGE PAQUETTE :**

OK.

1055 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

**M. SERGE PAQUETTE :**

1060 Merci, là. Bon, j'ai été entrepreneur dans la construction. J'ai été sous-traitant pour la compagnie qui a fait les travaux sur le plan des cellules, la construction de la cellule.

1065 J'ai fait le départ, donc j'ai parti dans la zone humide. C'est vrai qu'il y avait des zones humides. J'ai creusé le trou de la cellule. J'ai rempli la cellule avec le Stablex. C'est moi qui poussais le Stablex pratiquement à tous les jours, en construisant une autre cellule. Et j'ai été témoin de tout, là. Puis la fermeture de la cellule, avec la toile, les procédés qui ont été faits là.

1070 Je peux vous dire qu'à chaque cellule, on faisait quelque chose de différent. On faisait, à toutes les cellules que j'ai faites, ça a été des plans différents, des conceptions différentes. On ne savait pas où est-ce qu'on allait, jamais, puis on n'avait pas trop idée de qu'est-ce qui se passait là, parce qu'ils n'en parlaient pas. Fait qu'on ne savait pas qu'on avait des déchets aussi dangereux que ça.

1075 Donc avec le temps, on s'est aperçu que c'était vraiment dangereux. Puis là, à ce moment-là, moi j'ai arrêté en 1995 pour simple raison que je n'étais plus capable de résister à ça, à la senteur de ça. Parce qu'à l'époque, on n'avait pas l'air climatisé dans les pelles, là. Moi, je travaillais sur une grosse excavatrice. Donc j'étais le propriétaire de cette grosse excavatrice-là pour faire les travaux puis je dirigeais une partie des travaux en même temps.

1080 Donc je faisais partie, un peu, dans cette époque-là, il y avait de l'engineering indépendant de Stablex, puis je travaillais avec eux autres dans la conception de ça.

1085 Ça fait que là, pour ce qui est... je vais... Parce que je n'ai pas tellement de temps, je vais vous donner une idée de ce qui se passe dans la cellule quand le Stablex arrive.

À ce moment-là, ils ont essayé, première cellule, ils ont essayé de faire des bacs, comme des grosses piscines, puis de mettre le Stablex dedans. Puis les coffrages, comme des coffrages de fondations de maison ou d'industrie, pognaient dans le Stablex.

1090           Fait qu'ils ont abandonné ça, parce qu'il fallait qu'il y ait des pompes à béton pour pomper ça dedans puis c'est un procédé dispendieux, puis que l'hiver, ça gelait puis ça menait tous les trains. Fait qu'ils ont abandonné ça en partant, à la première cellule. On coulait ça direct dans la cellule.

1095           Qu'est-ce qui arrive? Le Stablex, lui, il a un procédé. Moi, le procédé, je ne le connais pas en tant que tel. J'ai une idée du procédé parce qu'ils nous l'ont dit. Ça fait que là, le procédé, c'est que le Stablex, les matières dangereuses, que ce soit le cyanure ou n'importe quoi, ça c'est coulé dans du béton.

1100           Le béton, dans l'usine, c'est parfait, ça peut fonctionner, c'est... en laboratoire. Disons que je pourrais dire que ça... si... Je pense que ce serait correct.

1105           Où est-ce que ça se gâte, c'est quand ils viennent le domper dans le... dans la cellule. Donc la cellule a 35 pieds de creux. Ils dompent ça dedans, comme du béton qu'on dompe lousse. Mais le problème qu'il y a, quand il y a de l'eau dans la cellule, le Stablex coule dans l'eau. Donc le ciment, il n'est plus bon, parce qu'il y a trop d'eau puis il est dilué puis ça dégage les matières dangereuses, parce que c'est des matières solides. Fait que donc, les matières qui sont solides se font toutes dégager du béton, elles tombent libres.

1110           Il y a autre chose, l'autre problème qu'on a, qu'il n'y aurait pas du côté américain, c'est que l'hiver, nous, on a de la neige, il fait froid, l'eau gèle dans la cellule. Il y a de la neige dans la cellule, le Stablex est dompé par-dessus tout ça. Ça va faire quoi? C'est que le ciment est chaud, ça dégage... ça fait fondre la glace puis ça fait des vides.

1115           Fait que la cellule, elle n'est pas un vrai bloc de béton. Il y a bien des vides dedans puis il y a de l'eau là-dedans. Ça fait que, tôt ou tard, ça finit par s'infiltrer puis à passer puis s'en aller dans... dans l'eau de la cellule. Puis cette eau-là, par après, elle est traitée actuellement.

1120           Mais en cours de chemin, quand on arrive au haut de la cellule, on a rempli la cellule, on nivelle la cellule, on met de la glaise... ça absorbe de la glaise pour mettre une membrane. La membrane, elle, elle va aller couvrir le dessus de la cellule pour pas que l'eau de pluie ne tombe dedans, dans la cellule.

1125

Et à ce moment-là, qu'est-ce qui arrive c'est que la toile... la membrane, cette membrane-là, elle ne peut pas porter de grosses capacités de terre ou de machinerie. Les soudures, c'est fusionné, donc c'est caoutchouc à caoutchouc, c'est fusionné. Et quand on travaille là-dessus, ça fend devant nous autres, là. On est assis devant, pareil comme si on regardait le plancher ici devant nous, puis on voit ouvrir la toile, parce que les soudures lâchent. Puis à ce moment-là, nous autres, on arrête les travaux puis on change de place, puis ils viennent retraiter ça, ressouder ça.

1130

Fait que la toile par elle-même ne peut pas porter de grosses pesanteurs, là. Fait que ce n'est pas efficace à tout casser, mais ça empêche l'eau de rentrer.

1135

S'il y a de l'eau qui rentre, qui va dans la cellule, ça veut dire qu'elle peut sortir de la cellule. Donc si on explique l'affaire, c'est qu'il y a une surveillance constante. Il y a un drain dans le fond de la cellule puis il y a une surveillance constante du niveau d'eau qui va monter, pour pas que l'eau monte plus haut que le haut de la cellule, parce que ça va sortir, aller contaminer toutes les eaux qu'il y a de surface.

1140

Fait que c'est... ça devra prendre une surveillance à vie. De toutes les cellules que moi j'ai eues, ça s'est fait le... même principe.

1145

L'autre chose, c'est que quand les cellules vont être terminées, il va falloir qu'il y ait des traitements d'eau, parce que cette eau-là est envoyée à l'usine actuellement, puis ils refont... ils remettent ça dans le Stalex. Fait que ça va coûter très cher garder ces cellules-là en action, à vie.

1150

**LE PRÉSIDENT :**

De laquelle vous parlez? De la projetée ou de...?

1155

**M. SERGE PAQUETTE :**

La projetée, la projetée. La cellule 6 projetée. OK. Excusez-moi. Oui, non, c'est mieux que ce soit clair.

1160

La cellule 6 projetée est... sa conception est complètement différente. Parce que c'est dit puis qu'est-ce que j'ai vu puis que... J'ai été voir, même, avec vous le terrain, pour être sûr de

qu'est-ce que je parle. C'est que la cellule 6, au lieu des 1, 2, 3, 4, 5, eux autres sont dans le terrain, donc ils n'ont pas de... Il y a moins de danger que ça s'éventre puis que ça parte.

1165 La cellule 6 est hors terrain, parce que le problème qu'il y a c'est que la glaise, ils n'ont plus de place pour mettre ça, là. Ça fait qu'ils ont dit : « On va la laisser là. » Puis surtout dans ce secteur-là, il n'y en a pas épais, il y en a 35 pieds. Tandis que nous, où est-ce qu'on était, il y en avait 60, 70 pieds, là. Ils pouvaient en ôter 35 pieds puis remplacer ça avec du Stablex. Donc on compense du poids avec du poids. On en enlève puis on en remet à peu près... un petit peu plus, là, pour le système.

1170 Puis à ce moment-là, qu'est-ce que ça fait c'est que si on sort du site, on va mettre des millions de tonnes dans les airs. Comme une personne parlait tantôt, du stade olympique. C'est qu'est-ce qu'elle a dit, c'est vraiment ça. Fait que c'est un poids qui est une cloche, dans un sac à vidange, parce que là ils veulent mettre des toiles en dessous comme dessus.

1175 Cette toile-là, là, elle n'est pas trop trop bonne, là, parce qu'on ne peut pas aller la réparer en dessous. On peut la réparer de dessus.

1180 Donc quand monsieur Légo puis monsieur Rompré, dernière réunion, ont mentionné que la toile qui va passer dans le trou, que la pesanteur qu'il va y avoir dans cette toile-là va faire affaisser la glaise de quelques mètres. Cette toile-là ne peut pas prendre ça. La flexibilité n'est pas là. Donc les soudures vont lâcher puis ça ne servira absolument à rien d'aller mettre ça, là, là. Ça fait que c'est – comment que je dirais bien? – faire quelque chose pour juste donner de la poudre aux yeux, là. Mais c'est... c'est ça.

1185 Fait que là, à ce moment-là, eux autres, j'ai posé la question à monsieur Légo puis à monsieur Rompré : « La portée de la glaise, il y a-tu quelqu'un qui a testé ça? – Non, parce que pas besoin de tester ça. » Bien, si on bâtit des buildings, c'est vide le dedans d'un building, on met des pieux pour aller s'accoter sur le roc.

1190 Là, on a trois, quatre fois la pesanteur d'un building, parce que c'est plein, puis on va mettre ça sur la glaise qui n'a pas de consistance. C'est comme mettre une roche dans le beurre. C'est sûr qu'elle va aller finir par aller dans le fond, la roche. Bien, c'est le même système.

1195 Donc si on monte le Stablex 75 pieds de haut et on met un poids, qu'on n'a rien enlevé puis on met ça par-dessus la glaise, qu'est-ce que ça va faire, c'est que ça va descendre avec le temps. Ça va descendre dans notre eau souterraine, puis la terre chaque côté va défaire les remparts, va défaire tout qu'est-ce qui est aux alentours. Ça va faire... comment je pourrais bien vous dire ça?

1200 Ça va se rendre au roc. Le Stablex va... la boule de ciment, qu'on appelle, qui est un peu vide, bonne, pas bonne, elle, elle va aller s'écraser sur le roc.

1205 Ça va fendiller puis ça va tout s'éventrer dans les zones humides, dans les eaux souterraines surtout. Puis les eaux souterraines, là, il y a comme une rivière souterraine, c'est de la gravelle avec du roc, puis l'eau est là-dedans. Puis ça, cette rivière-là, elle traverse plusieurs villes, là, pas juste Blainville.

1210 Fait que c'est un esker qui est là. Puis les chances que ça arrive, moi je les dirais à 150 %, là, même pas 100 %. Fait qu'il n'y a pas... le système, tel que constitué, il n'est pas valable, là. C'est à très grand risque.

1215 Je ne crois pas qu'il y ait des ingénieurs qui sont capables d'aller dire... qui sont capables de mettre ce poids-là sur la glaise qu'il y a là. C'est pour ça, c'est la raison que monsieur Légo dit : « On n'a pas fait de test. » Parce que s'il fait un test, c'est non. Probablement qu'il le sait.

1220 Fait que moi, par mon expérience à travailler dans la glaise, c'est que c'est impossible qu'est-ce qui va se passer, là. C'est impossible, ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1225 Si vous voulez conclure, s'il vous plaît.

**M. SERGE PAQUETTE :**

1230 Oui. J'aimerais que vous regardiez ça attentivement pour la population, les citoyens. Moi, je suis indépendant de tout ça, là. Je ne fais partie de rien. Fait que moi, j'aimerais que vous regardiez ça pour les enfants qu'on a puis tout le kit. À l'âge que je suis rendu, je ne verrai peut-être jamais rien de ça, là, mais je dis que pour l'avenir des citoyens, l'environnement, tout, on va tout *scraper* avec ça, là.

1235 Puis les trous existants, les cellules existantes, c'est... il faut que ça soit surveillé sévèrement, là. Ce n'est pas des déchets... Ce n'est pas de l'alcool ça, là, là. C'est des déchets dangereux solides. Fait que ça, si on se fait contaminer l'estomac avec ça, on va mourir au bout de quelques années ou, si on a une faiblesse, bien, on va mourir tout de suite.

1240 Ça fait que c'est mieux de... c'est mieux de porter l'oeil attentivement. Par mon expérience là-dedans, là, portez l'oeil attentivement. Ça vaut la peine de faire ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1240           Merci beaucoup pour ce témoignage.

(APPLAUDISSEMENTS DANS LA SALLE)

1245           Non (inaudible). C'est assez injuste, hein, parce que vous, vous avez eu droit à ça; moi, je n'ai pas eu le droit...

**M. SERGE PAQUETTE :**

1250           On va vous en donner. Oui, quand on va lire votre rapport, oui. On va vous envoyer des fleurs.

**LE PRÉSIDENT :**

1255           J'espère que ça ne sera pas une lapidation, là.

**M. SERGE PAQUETTE :**

On va vous envoyer des fleurs.

1260           **LE PRÉSIDENT :**

Pas de la glaise. Bon, revenons aux choses sérieuses.

1265           Écoutez, ce qu'il y a d'intéressant dans votre témoignage, c'est que vous provenez, finalement, de l'intérieur. Vous êtes quelqu'un qui a travaillé...

**M. SERGE PAQUETTE :**

1270           Là, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1275 ... qui a travaillé à Stablex. Et vous avez dit quelque chose qui m'a laissé assez songeur. Vous avez dit : « Avec le temps, on s'est rendu compte que c'était dangereux. » Pourriez-vous expliquer un peu, avec le temps, qu'est-ce qui était dangereux?

**M. SERGE PAQUETTE :**

1280 Bien, c'est... c'est qu'on a commencé à construire le trou, en... dans les années 82, le premier. Fait que là, on a travaillé à peu près un an à construire le trou.

1285 Ensuite de ça, bien, eux autres, ils ont commencé à le remplir. On n'était pas présents quand ils ont commencé à le remplir, parce qu'ils prenaient des pompes puis leur système. Donc je n'étais pas présent, je continuais à creuser d'autres trous.

Parce que moi, j'ai connu le commencement, que personne d'autre... les chantiers, par mon âge, là. J'ai 77 ans, fait que ça fait 50 ans que je suis là-dedans. Je suis encore là-dedans. Je suis encore en opération.

1290 C'est qu'à un moment donné, on s'est aperçu par les senteurs. Il est arrivé à un moment donné, sur la fermeture d'un trou, faire la...

**LE PRÉSIDENT :**

1295 Et qu'est-ce qu'on vous a dit par rapport aux senteurs? Parce qu'effectivement...

**M. SERGE PAQUETTE :**

1300 Bien, les senteurs, c'est nous... On n'avait pas d'air climatisé sur nos excavatrices. On avait le nez dedans. Fait que quand je travaillais, moi, j'allais tous les soirs repousser le Stablex que le dernier il dompait, fait une butte. J'allais pousser ça. C'est pour vous dire que ce n'était pas solide, là. Je poussais ça le soir. Si ça avait été solide, ç'aurait été gelé, j'aurais... j'aurais lutté sur un bloc, là. Mais je pouvais placer ça, là.

1305 Puis il y avait toujours une senteur. Mais j'ai frappé une journée où il pleuvait. Il sortait une vapeur. Cette vapeur-là, elle brûlait la peinture après la pelle, là. Puis quand j'en ai reçu sur les mains, ça a fait des trous. Puis on n'avait pas... on ne savait pas le danger. On ne portait pas de lunettes. On portait casque de sécurité, bottines de sécurité, mais pas de lunettes.

1310 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'à l'époque la CNESST existait?

1315 **M. SERGE PAQUETTE :**

Oui, ça existait.

**LE PRÉSIDENT :**

1320 Est-ce que ça a été rapporté à la CNESST.

**M. SERGE PAQUETTE :**

1325 Non, on n'a pas rapporté ça. On était des entrepreneurs. À cette époque-là, là, on se faisait clairer ou... Si on parlait, c'est dehors.

**LE PRÉSIDENT :**

Puis est-ce que vous l'avez rapporté à...

1330

**M. SERGE PAQUETTE :**

1335 Non, je ne l'ai pas rapporté. J'ai juste dit à mes... aux camionneurs, tous ceux qui se promenaient sur le terrain : « Faites attention de ne pas aller du côté du Stablex, restez sur le côté de l'excavation. N'allez pas vous promener là-dedans. » Parce que quand on allait faire la forme pour recevoir la toile, on prenait ça avec le *bucket* puis on charriait ça dans les camions. Les camions allaient domper dans le trou, dans le trou voisin.

**LE PRÉSIDENT :**

1340

Mais...

**M. SERGE PAQUETTE :**

1345 Fait que ça, c'est...

**LE PRÉSIDENT :**

Mais quand c'est arrivé, qu'est-ce que vous avez fait? Vous n'avez averti personne?

1350

**M. SERGE PAQUETTE :**

Bien, on s'est avertis entre nous autres. Non, il y a... Les gars de Stablex de l'usine, ils venaient sur le site.

1355

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

1360

**M. SERGE PAQUETTE :**

Puis ils ne s'occupaient pas de ça. Les machines *jammaient* dans la rouille, c'est parce que c'était brûlé par l'acide puis les produits chimiques. On travaillait là-dedans. Dans cette époque-là, là, on travaillait comme on pouvait. On n'avait pas de... on n'avait pas d'information.

1365

Mais quand je suis arrivé dans les années... Moi, j'ai lâché en 95, j'ai lâché par rapport à ça. Là, là, j'ai dit : « Ça c'est dur, là, puis non, je lâche, c'est trop dangereux. »

1370

Ça fait que quand moi j'ai lâché, ça faisait déjà 13 ans que j'étais là, là. Je savais tout à qui parler, les ingénieurs. On avait des ingénieurs indépendants, qui étaient TechSIL, puis SNC Lavalin au commencement de TechSIL en dernier. On avait des très bons ingénieurs. Et on coopérait avec les ingénieurs, parce qu'un ingénieur ne peut pas savoir qu'est-ce que l'excavatrice va faire, parce que si le *boom* n'est pas assez long ou n'importe quoi, il fallait coopérer.

1375

On faisait des clés pour ne pas que l'eau rentre puis toute la patente, différents systèmes, que moi, je connaissais certains systèmes de sur d'autres chantiers, que j'apportais à l'ingénieur, puis l'ingénieur regardait ça voir si ça a du bon sens.

1380

Fait que c'était des choses de même. Pour ce qui est de la question... pour répondre à la question que vous me dites, bien, c'est qu'avec le temps, je me suis aperçu que c'était réellement un danger public, là.

Ça fait que j'ai quitté. Puis l'entrepreneur qui était l'entrepreneur général, lui, il a quitté avec moi. Là, c'est un autre entrepreneur qui est arrivé sur le site puis il est là depuis ce temps-là. Puis

1385 lui, bien, il gère ça différemment. Les machines ont des cabines avec des airs climatisés, puis il y a eu un bon suivi de la part de cet entrepreneur-là pour ses employés.

1390 Parce que là, c'est sûr, la CSST... À cette époque-là, la CSST ne se promenait pas sur les chantiers. Ça prenait des plaintes. Fait que... Celui qui fait la plainte, il est dehors. Fait que c'est sûr que...

**LE PRÉSIDENT :**

C'est bon. Merci beaucoup, Monsieur.

1395

**M. SERGE PAQUETTE :**

Merci.

1400

**LE PRÉSIDENT :**

Alors nous allons prendre une pause de 15 minutes. Merci.

1405

---

PAUSE DE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE

---

1410

**LE PRÉSIDENT :**

Alors nous reprenons immédiatement nos travaux avec monsieur Léo Beaudet.

1415

**M. NORMAND LÉO BEAUDET (DM28)**

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

Bonjour, Madame, Monsieur. Alors... on y va?

1420

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y, on vous écoute.

1425

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

Alors comme je l'ai dit dans une intervention précédente, là, moi je ne suis pas un académique. J'ai fait de mon mieux. On sait dans quelles circonstances on doit intervenir. Les choses déboulent. Je pense que ce n'est pas tellement équitable pour les citoyens, de pouvoir intervenir d'une façon plus organisée étant donné les courts laps de temps, mais on fait de notre mieux puis on y va avec ça.

1430

Alors bonjour, Monsieur, Madame de la commission, ainsi que tout le personnel syndiqué et tous les citoyens, citoyennes en présence ou virtuel.

1435

Pour ce court mémoire, je vous exposerai brièvement deux angles sur lesquels repose mon opinion.

1440

Tout d'abord, je tiens à préciser que j'ai écouté attentivement, Monsieur Zayed, les consignes émises par le président et que mes opinions sont critiques du projet Stablex, sont critiques du ministère de l'Environnement, sont critiques du BAPE, mais qu'elles ne visent personnellement ni le président ni personne d'autre. Alors je veux que ça soit...

1445

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1450

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

Alors je veux que ce soit très clair, parce que...

1455

**LE PRÉSIDENT :**

Dit en passant, vous avez tout à fait le droit d'être critique, même à l'égard du président.

1460

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

Alors...

**LE PRÉSIDENT :**

Non, non, attention là...

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1465

Non, mais j'espère bien que j'ai le droit. Parce que je crois que ça a semé une confusion, votre sortie que vous avez faite contre madame Ouellet. Moi, ça m'a semé vraiment une confusion par rapport à la façon dont vous... vous vous sentiez par rapport à ça. Alors je veux être très clair que, même si je suis critique, je ne vous vise pas personnellement et je ne vous demanderai pas de me faire votre CV de nouveau. Soyez sûr, là, que ça vise l'institution et... c'est là-dedans. Alors je vais être plus serein de parler de mes opinions critiques si je sais que vous êtes averti que...

1470

Alors, je vais d'entrer jeu peut-être vous demander de faire... J'ai quelques demandes à vous demander, que vous pourrez répondre à la fin de mon intervention, s'il vous plaît.

1475

Alors la première, c'est évidemment – avec l'expérience de madame – je vous demanderais qu'il n'y ait pas de commentaires sur mes opinions. Puis je pense que vous avez des mécanismes de rectification qui existent, que vous nous aviez expliqués à un moment donné. Donc je fais de mon mieux, là, il y a des choses qui peuvent... et s'il y a des rectifications à faire, ça pourra passer par ça.

1480

Je vous demanderais de poursuivre un peu les questions que vous posez avec bienveillance. Parce que j'ai suivi la session d'hier et puis je voyais qu'il y avait cet intérêt-là et c'est important parce que, ici, on n'est pas à l'Université de Montréal. On est, hein, la population et les conditions pour s'exprimer ne sont pas faciles, hein, c'est toute une procédure, c'est tout ça. Alors quand vous avez des questions bienveillantes sur les choses qu'on exprime, bien, déjà, ça facilite notre droit de s'exprimer et d'avoir notre opinion.

1485

Et la troisième chose, je vais vous demander aussi de décréter une immunité pour les citoyens et citoyennes, ceux et celles qui sont intervenus et ceux qui interviendront au BAPE. Et...

1490

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous arrête tout de suite : je n'ai pas le pouvoir.

1495

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

Alors je demanderais à qui de droit de faire en sorte que nous puissions intervenir, donc, avec le sceau de l'immunité, parce que ça peut exister, l'immunité, pour certains de vos chercheurs. Hein, c'est des méthodes que j'ai apprises dans un autre BAPE. On m'expliquait que, par exemple,

1500

certaines chercheurs pouvaient avoir des choses à déposer et ils demandaient une immunité et puis ça peut être obtenu. Moi, on m'a...

**LE PRÉSIDENT :**

1505

C'est seulement si la commission demande qu'ils agissent comme témoin et que la... ce témoignage témoin est essentiel.

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1510

Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

1515

Mais sinon, sinon, il n'y a pas d'immunité.

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1520

Alors moi, je demande qu'il y en ait une. Hein, le BAPE, ça peut évoluer. Je voudrais que le BAPE soit le plus citoyen possible. Et surtout, avec ce qu'on vient d'entendre de monsieur Paquette qui nous expliquait : « Tu parles, t'es dehors. » Alors à cause de ça, à cause de l'existence de poursuites-bâillons, il y a maintenant, dans l'environnement des lobbys économiques, il y a des poursuites-bâillons.

1525

Hein, on passe à Noir Canada, là, qui a... le secteur des mines, et on poursuit. Il y a des écologistes un peu partout qui sont poursuivis par des compagnies privées. Alors imaginez, pour les employés, les sous-contractants qui pourraient venir s'exprimer ici, mais sans protection d'immunité, alors c'est à peu près impossible.

1530

Alors un BAPE qui serait citoyen, qui serait vraiment dans l'intérêt de vouloir connaître, on pourrait faire en sorte que ces gens-là, des salariés, des ex-salariés, puissent venir en toute sécurité s'exprimer ici et qu'il y ait une protection légale à cette... sur cette question-là.

**LE PRÉSIDENT :**

1535

Mais je réitère que je n'ai aucun pouvoir là-dessus.

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1540 Je vous demande quand même... je demande quand même que ça soit considéré, n'est-ce pas?

**LE PRÉSIDENT :**

1545 Ça sera... Votre demande sera non pas considérée, mais consignée. Et ma réponse sera consignée.

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1550 Excellent. Sur le fond de la question, au moins, je peux l'aborder et c'est ça qui était intéressé, qui m'intéressait.

1555 Alors mon premier angle, c'est celui de l'angle d'un groupe citoyen. Alors je fais partie d'un groupe qui s'appelle la CAER : alerte à l'enfouissement. C'est un groupe de citoyens qui sont opposés aux cinq mégadépotoirs, là, des multinationales qui sont autorisés par Québec actuellement. Je parle de Sainte-Sophie, Terrebonne, Lachute, Saint-Thomas, Drummondville.

1560 Et notre groupe, on s'est joints à deux autres groupes de la région, deux autres groupes citoyens, pour fonder il y a quelques semaines une coalition : la Coalition Oui à la Grande Tourbière de Blainville, Non à Stablex. Alors pourquoi on a formé ça? C'est qu'on a eu des citoyens qui nous ont alertés. Et aussi, la première chose, et ça a été mentionné à plusieurs reprises, il y a un manque d'information chronique.

1565 Nous, on a des gens qui sont allés dans les quartiers distribuer de l'information. Les gens nous disaient « Ah! », découvraient. On est allés distribuer de l'information au train de Blainville, les gens apprenaient ce que Stablex... est là et tout ce qui se passe.

1570 Alors il y a eu un problème chronique d'information et c'est un peu là-dedans, dans cette foulée-là, que la coalition dont je suis membre, mais je ne suis pas le porte-parole, là...

1575 D'ailleurs, on organise, il s'est organisé un grand rassemblement d'information le 13 juin prochain à 18 h, juste avant et en face du conseil municipal de Blainville et toutes les générations sont invitées. Et on s'attend à ce qu'il y ait une bonne participation, parce qu'on réussit de plus en plus à rejoindre les gens. Et quand ils découvrent la situation, ils veulent que ça change, ils veulent que ça bouge.

1580

Et après ça, nous irons rencontrer, sûrement, le Conseil municipal pour voir de quelle façon ce conseil-là pourrait contribuer. D'ailleurs, il y a déjà des idées qui circulent pour le conseil municipal. Le dernier conseil municipal a reçu une demande pour évaluer un référendum à Blainville. Alors ça a été reçu, les autorités doivent analyser ça.

1585

Et l'avantage, en tout cas, que moi je vois, c'est qu'au niveau de l'information, de faire un référendum dans la ville, ça permettrait d'avoir de l'information sur le projet Stablex. Ça, on pourrait aller au... Et on n'aurait pas le carcan ministériel qui vous est imposé au BAPE, ici là, pour les délais et toute la procédure. Donc ça, ça pourrait nous permettre d'aller un peu plus loin. Mais c'est une idée, c'en est une parmi les... plusieurs.

1590

Donc... C'est ça. Donc mon deuxième angle, c'est celui de ce que j'appelle la citoyenneté objective. Alors je me plais à créer certains concepts, c'est-à-dire les droits qui découlent du fait que je vote, que nous votons et que des impôts citoyens sont payés pour des services publics.

1595

Le fait de voter donne le droit de critiquer les gouvernements, les institutions ainsi que le droit à des services de qualité comme ceux rattachés à un environnement sain ainsi que le droit à l'information, le droit d'être consulté adéquatement sur des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

1600

Or, ce ne fut pas le cas. Cette commission a, parfois avec une certaine insistance, tenté d'obtenir des réponses satisfaisantes – et j'ai été témoin de certaines de vos interventions – tant de la part de l'initiateur que de la direction du ministère de l'Environnement, qui se sont révélés, encore une fois, incapables de remplir véritablement sa mission, celle de protéger les écosystèmes et contrôler les activités polluantes.

1605

Comme votre ex-collègue Louis-Gilles Francoeur dit si bien dans sa démonstration de son essai. Alors ces missions-là sont laissées de côté, et là, ça a été une démonstration incroyable de comment le ministère de l'Environnement n'est pas à la hauteur de nos attentes dans cette question-là.

1610

Alors il a plutôt servi, comme c'est bien démontré aussi là-dedans, de caution verte. Et c'est à ça... c'est vraiment son affirmation. Elle se démontre. Finalement, c'est utilisé comme caution verte au développement économique du type qu'on connaît. Profit privé, ici à Stablex, à court terme, dette publique aux jeunes générations à moyen et long terme. C'est ce genre de caution là que le ministère de l'Environnement a... avec son nouveau rôle, qu'on vient d'apprendre qu'il appuie.

1615 Alors c'est pourquoi je vous demande, comme plusieurs autres l'ont fait avant moi, deux choses : une enquête avec une expertise indépendante du ministère de l'Environnement sur le controversé procédé Sealosafe de Stablex, ainsi que sur les autorités... les autorisations ministérielles.

1620 Et là, j'ai extrait du rapport d'enquête du BAPE en 1981, donc, des autorisations ministérielles sans étude hydrogéologique approfondie, sans analyse comparative rigoureuse des divers procédés de traitement des déchets industriels. Alors c'est le type d'autorisations qui sont délivrées par le ministère de l'Environnement. Alors c'est une des demandes.

1625 Je demande aussi, pour essayer de briser le carcan que le Ministère vous impose, une prolongation des opinions citoyennes, un ajout d'un jour ou deux, qui pourrait être après la fête du Travail, et ce, en toute équité des conditions qui sont faites à l'initiateur pour son étude d'impact.

1630 Alors si on regarde l'équité, qu'est-ce que l'initiateur dispose? Il y a combien d'années... depuis combien de temps l'initiateur prépare son étude d'impact? 2 ans? 20 mois? 3 ans? Alors ça, c'est des conditions qui sont faites à l'initiateur. Mais nous, les citoyens, ah non, quelques jours, il faut... il faut aller par là.

**LE PRÉSIDENT :**

1635 Alors, Monsieur Beaudet, si vous voulez conclure, vous avez encore deux minutes.

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1640 J'y arrive, cher monsieur. J'arrive. On se suit là-dessus.

1645 Alors compte tenu de la piètre qualité des réponses institutionnelles, du retard dans les dépôts ainsi que dans les difficultés d'accès à l'information en général... Essayez d'avoir de l'information au ministère de l'Environnement. J'ai fait l'exercice dans d'autres BAPE. L'information qu'on avait au BAPE, j'appelais au Ministère : « Est-ce que je peux l'avoir? Combien de tonnes l'enfouisseur a par année? » Il nous livre ça, on nous envoyait dans des dédales, ça prenait trois mois, alors qu'on l'avait au BAPE et tout ça.

1650 Alors l'accès à l'information pour les citoyens, c'est complètement bloqué. Alors nous, on n'a pas eu d'outils et puis vous nous posez des questions. J'entendais les questions que vous posez : on fait de notre mieux, mais là on est dans des délais extrêmement courts et ça fait en sorte

que ça mine un peu la démocratie, notre droit d'avoir... d'être consulté, d'avoir des conditions pour pouvoir expliquer nos... notre point de vue, nos intérêts.

1655 Alors on sait que, aussi, le – et je conclus là-dessus – l'initiateur bénéficie aussi d'un accompagnement. Et je le mets entre parenthèses, hein, l'accompagnement. En chambre, déjà, le ministre de l'Environnement a été traité de, euh... bon, le mot m'échappe, là. Comment ce qu'il... il s'occupait beaucoup des projets économiques, là, il les... il les caressait, il les catinait, il les accompagnait. Alors la mission du ministère de l'Environnement est rendue une mission d'accompagnement des projets économiques et ses autres missions sont laissées de côté.

1660 Et il y a, dernièrement, là, une... un rapport de la Commission d'accès à l'information qui a encore confirmé que c'est complètement bloqué. On ne peut pas avoir d'information, c'est d'une complexité.

1665 Voilà, ça serait ça, cher monsieur, chère madame. Merci de m'avoir écouté et je pourrai prendre quelques questions si vous me faisiez ce bonheur.

**LE PRÉSIDENT :**

1670 Merci à vous, Monsieur Beudet. Oui, j'aurais une question. Vous avez parlé de demander un contrôle indépendant sur les autorisations ministérielles. Quels sont les aspects qui vous intéressent en particulier? Quand vous demandez le contrôle, le contrôle sur quel aspect?

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1675 Alors, c'est le fait... ce que je vous ai cité, c'est que des...

**LE PRÉSIDENT :**

1680 C'est vrai que vous avez cité un certain nombre de choses, mais je vois mal le lien. Quand vous dites « contrôle » sur tel, tel aspect.

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

1685 Alors peut-être que mes mots ont peut-être... C'est une enquête et une expertise indépendante du ministère de l'Environnement, qui va regarder comment se fait-il que le ministère de l'Environnement, en 82, a autorisé le procédé Sealosafe de Stablex sans étude d'impact, sans

étude hydrologique approfondie, sans analyse comparative. Vous voyez un peu, là, ce genre... c'est ce genre de choses.

1690

Donc il y a eu – on pourrait appeler ça – des autorisations de complaisance. Est-ce qu'il y a d'autres histoires qui pourraient s'ajouter? Alors on ne peut pas demander au ministère de l'Environnement de s'autoréguler lui-même, hein? Donc c'est pour ça qu'une enquête indépendante, avec une expertise indépendante... Et il y a tellement de sujets. La question de la responsabilité de ce qui est accumulé et de ce qui est projeté, on n'y comprend plus rien.

1695

Et j'ai regardé... et j'aurais quasiment envie de vous dire : si vous êtes capable de m'expliquer la question du pourcentage de déchets importés québécois et canadiens et américains. Quand cette discussion-là a été faite au ministère de l'Environnement, c'était une cacophonie. Vous vous y êtes pris à deux reprises, puis ça menait... et on ne comprenait absolument rien.

1700

Ou ils n'ont pas de réponse, ou on envoie un chercheur qui, lui, va revenir le lendemain. C'était... Ce n'était vraiment pas à la hauteur et ça ne répond pas à notre droit à l'information.

1705

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci beaucoup, Monsieur Beaudet.

1710

**M. NORMAND LÉO BEAUDET :**

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

1715

Monsieur Mathieu Ledoux.

**M. MATHIEU LEDOUX :**

Bonjour.

1720

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, bonjour, Monsieur Ledoux.

1725

**M. MATHIEU LEDOUX (DM23)**

**M. MATHIEU LEDOUX :**

1730

Vous m'excuserez, je n'aime pas ça, mais faute de temps, je devrai lire et non vous réciter par coeur.

1735

Alors, je me présente, Mathieu Ledoux, résident de Blainville depuis 2010, propriétaire de la compagnie Assurances R. Ledoux incorporée, opérant dans les villes de Blainville et Mirabel depuis 2016.

1740

Je suis courtier en assurance de dommages. Je suis aussi expert en sinistre depuis maintenant 17 ans. C'est en lien avec ma profession que je me présente à vous aujourd'hui. J'espère que mon expertise servira à vous faire réaliser que nous courons de graves dangers prioritairement pour notre santé mais aussi pour notre économie.

1745

Pourquoi? Parce que suite à la lecture provenant du rapport, en fait, un rapport du BAPE qui est numéro DB13.1, qui démontre les incidents produits et causés par la compagnie Stablex, on note qu'entre 2002 et 2011, sur un laps de 10 ans, il y a eu 25 incidents.

1750

Entre 2012 et 2021, les derniers 10 ans, il y a eu 98 incidents. C'est quatre fois plus. Je crois qu'on est tous d'accord pour dire qu'il ne devrait pas y en avoir aucun, surtout pas à proximité de nos maisons.

Quel sera le nombre dans les 10 prochaines années? Mis à part les actionnaires de Stablex, aucune personne dotée d'une conscience peut croire qu'il y aura une baisse. De toute manière, la baisse est inutile, car un seul incident peut causer la mort sur un bon rayon de pieds carrés.

1755

Dans un passé pas si lointain, voyez ce que Mégantic a subi, alors que nous connaissons aujourd'hui que les responsables savaient pertinemment que la locomotive impliquée était défaillante et ne respectait pas les règles de sécurité. C'est ce qui ressemble aujourd'hui un peu à l'histoire de Stablex.

1760

Malheureusement, dans le rapport qu'on a en main de l'incident de Stablex, que le BAPE fournit, on n'y voit aucun résultat en lien avec les interventions. Surtout, on comprend clairement que les préventions n'impliquent aucune recommandation, aucune obligation de correction.

1765

Exemple, ça, on en voit plusieurs de ce type dans le rapport : 6 avril 2011, déversement de liquide dans le réseau pluvial; 23 mai 2012, émanation d'acide; 20 août 2015, fuite d'acide nitrique non neutralisée; 24 février 2017, rejet à l'atmosphère d'un nuage orange; 22 mars 2019, émission de vapeurs acides à la suite d'un déversement d'acide chlorhydrique; 20 février 2023, le dernier auquel on a accès, des cendres volantes échappées d'un silo.

1770

Pour ces raisons-là, je ne peux pas affirmer, mais du fait qu'autant d'événements de même nature et répétitifs se produisent aussi souvent, je suis persuadé qu'aucune compagnie d'assurance ne couvre quoi que ce soit chez Stablex.

1775

Les raisons pourquoi : le marché mondial en assurance – surtout en assurance des entreprises – est très dur et les capacités sont très basses, même chez les réassureurs. Très peu d'assureurs dans le monde font de l'assurance pollution et très peu ont des limites dépassant 1 million de dollars.

1780

Aucun assureur canadien assure le genre d'activités que Stablex fait. Aucun assureur dans le monde accepterait d'assurer une compagnie ayant une fréquence d'incidents aussi énorme, peu importe le type de secteurs d'activités.

1785

À titre comparatif, j'assurais un distributeur de pétrole. Il y a deux ans, leurs réservoirs étaient tous souterrains et atteignaient 25 ans d'âge. L'assureur américain derrière le contrat d'assurance pollution de mon client débarquait du risque jusqu'à ce que ces réservoirs soient sortis hors sol, et aucun assureur dans le monde n'acceptait de reprendre le dossier entre-temps.

1790

Imaginez à quel point les activités de Stablex sont nettement plus dangereuses et hasardeuses qu'un petit distributeur de pétrole.

Toujours à titre comparatif avec mon client, les capacités maximales que nous pouvions atteindre en assurances pollution étaient de 25 millions. Pour mon client, c'était nettement suffisant. Pour Stablex, ce serait complètement insuffisant.

1795

Pour leur assurance responsabilité générale, à nouveau, mon client était rejeté partout. Un seul assureur acceptait, et c'était Lloyd's de Londres, en Angleterre. Encore une fois, la capacité maximale était de 10 millions, et je devais me mettre à genoux, année après année, pour que le syndicat qui couvrait renouvelle.

Pour ces raisons, j'imagine que, comme moi, maintenant, vous aussi êtes persuadé que Stablex n'a aucun contrat d'assurance en main pour nous protéger, nous, les citoyens.

1800

Voici donc mes questions, en espérant que vous soyez responsable de vos recherches ainsi que de vos réponses.

1805

Prioritairement, qui garantira à mes enfants à Blainville qu'ils auront de l'eau potable dans leur maison? Qui garantira qu'ils auront un air respirable sans inhalation de produits toxiques? Qui garantira que ma maison sur la rue de l'Andalou à Blainville ne perdra pas de valeur du fait de Stablex? Est-ce qu'un ministère, une municipalité ou autre instance a eu la présence d'esprit de demander, de valider les contrats d'assurance de Stablex? S'ils ont des contrats d'assurance, quelles sont leurs garanties, quelles sont leurs limites? Est-ce que la ville, est-ce que le gouvernement s'est fait ajouter à titre d'assuré additionnel? S'ils n'ont pas de contrat d'assurance, quelles sont leurs obligations? Est-ce qu'ils ont placé en garantie des dépôts de plusieurs centaines de millions de dollars, gelés en institution bancaire, ayant la ville ou le gouvernement comme premier créancier?

1810

1815

Moi, je considère qu'on n'a plus le temps de parler de grenouilles, de couleuvres et de plantes. C'est le temps qu'on parle de la survie de nos enfants. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1820

Merci à vous. – Madame St-Michel?

**LA COMMISSAIRE :**

1825

Oui, Monsieur Ledoux, vous dites dans votre mémoire que l'assurance détenue par Stablex est complètement insuffisante, selon vous, pour couvrir un événement majeur, là, une pollution ou, j'imagine, un déversement ou un événement environnemental assez important.

1830

On aimerait ça que vous puissiez développer autour de ça. Est-ce que, pour vous, un montant d'assurance je dirais important ou suffisant serait acceptable? Ou sinon, c'est aucun... aucune somme ne pourrait être établie ou, en tout cas, ce serait difficile d'établir une telle somme, selon vous?

**M. MATHIEU LEDOUX :**

1835

C'est totalement impossible, d'une part. Mais principalement, je n'ai aucune espèce d'idée s'ils ont un contrat d'assurance, en premier lieu.

1840

Mais assurément, avec ce qu'on peut voir, c'est impossible. Je veux dire, monsieur et madame Tout-le-Monde qui a sa propre assurance habitation, sa propre assurance auto, si vous subissez – que vous ne soyez même pas responsable – par exemple, trois accidents d'assurance automobile en l'espace de deux ans, vous allez être rejeté.

1845

Imaginez une compagnie, lorsqu'on parle de la santé publique, pouvant causer la mort. Il n'y a aucun assureur, je suis persuadé du fait que, en étant courtier d'assurance de dommages, on a quand même accès à une variété de compagnies d'assurance et les... accès aux plus gros *mondials*, comme Lloyd's en fait partie. Elle est dans le top 3 des plus gros assureurs au monde. Leur limite serait complètement insuffisante.

1850

T'sais, si on pense, mettons, est-ce qu'il y a un assureur qui accepterait de couvrir pour 2-3 milliards de dollars? Il n'y en a pas. Il n'y a pas ces capacités-là mondialement en ce moment. Les capacités sont nettement plus faibles.

**LA COMMISSAIRE :**

1855

Alors vous, au regard des accidents passés, ce que vous dites, c'est que ça serait difficile que Stablex puisse se trouver un assureur qui puisse assurer convenablement?

**M. MATHIEU LEDOUX :**

1860

Je n'ai aucune certitude, mais je considère juste par ma clientèle qui a des risques beaucoup moins hasardeux, j'oserais dire que c'est impossible.

**LE PRÉSIDENT :**

1865

Merci beaucoup, Monsieur. – Non. Oui, vous pouvez déposer le document auprès... Oui, mais... Je pense qu'on va continuer dans l'ordre, à moins que, encore une fois, vous vous inscrivez, euh, vous déposiez le document en arrière. C'est fait? Parfait. D'accord. – Monsieur Normand Beaudet. Bon après-midi.

1870

**ACTION ENVIRONNEMENT BASSES-LAURENTIDES (DM22)**

**M. NORMAND BEAUDET :**

1875

Bon après-midi à vous. Vous constatez qu'il y a deux Normand Beaudet? Vous vous demandiez si c'était une erreur.

**LE PRÉSIDENT :**

En fait, il y en a trois, hein, dans...

1880

**M. NORMAND BEAUDET :**

Il y a un Claude Beaudet.

1885

**LE PRÉSIDENT :**

Dans toute la liste, il y en a trois.

**M. NORMAND BEAUDET :**

1890

Oui, mais on n'est pas de la même famille.

**LE PRÉSIDENT :**

1895

Je me suis posé la question si c'était parent ou...

**M. NORMAND BEAUDET :**

1900

Oui, non. Ça génère la confusion à peu près tout le temps.

Écoutez, 15 minutes, là, je ne sais vraiment pas par où commencer. Par le début? Bien, c'est vrai, vous m'avez coupé la dernière fois. Je vais recommencer. On est face à une absurdité ici, là. On a une entreprise...

1905

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez 15 minutes pour me dire ce que vous voulez ou à peu près.

**M. NORMAND BEAUDET :**

1910

On a une entreprise qui, sous une fausse représentation, a demandé le réaménagement d'une cellule. Je ne sais pas qui travaille avec monsieur le ministre, mais personne n'a vu que la demande ne correspondait pas à un aménagement de cellule, un réaménagement, mais à une...

1915

un déplacement d'une cellule, une expansion de la cellule, l'empiètement sur une zone tourbière et, en plus de ça, une modification du procédé.

1920

Donc on est dans un tout autre projet, là. Mais on n'a pas voulu présenter un nouveau projet, parce que ça aurait été beaucoup plus complexe en termes de processus. Donc on aurait levé aussi le doute chez la population. Et là, l'intention de l'entreprise, c'est vraiment d'augmenter considérablement sa surface et son volume.

1925

Donc là, je suis ici pour Action Environnement Basses-Laurentides, je suis un de leurs bénévoles. Je suis content que mon employeur accepte de me laisser venir en plein d'après-midi témoigner devant vous.

1930

Action Environnement Basses-Laurentides, c'est des simples citoyens, militants, intéressés aux questions environnementales. Et ce qu'on demande à la commission, c'est un moratoire immédiat, c'est-à-dire de demander au ministre de faire cesser toute importation de déchets dangereux, par Stablex précisément, de l'Ontario et des États-Unis.

Et là, il resterait une petite cellule 5, qui permettrait d'enfouir...

**LE PRÉSIDENT :**

1935

Et d'autres provinces, non?

**M. NORMAND BEAUDET :**

1940

Bien là, l'information qu'on a, c'est que ça vient essentiellement de ces pays-là. Mais s'il y a d'autres provinces, ce serait la même chose. Et le ministre a le pouvoir de cesser ça immédiatement, donnant ainsi un délai pour être capable de voir ce qu'on peut enfouir avec les déchets du Québec.

1945

Maintenant, il y a un os là : si l'entreprise juge que ce n'est pas rentable, ils ferment boutique puis ils sacrent leur camp? Qui reste pogné avec les déchets? Le gouvernement du Québec? La municipalité de Blainville? Ces questions-là doivent être posées au ministre, là, clairement.

1950

Si on fait un moratoire puis on arrête l'importation de déchets puis de les enfouir là, puis on veut prolonger la cellule 5 pour un certain temps, là, pour voir la quantité de volume qu'on a au Québec, voir si on est capable de les enfouir, là, bien, il faut poser la question au ministre : qui prend charge si l'entreprise quitte?

1955

La production d'une revue de littérature. On a demandé spécifiquement une étude par le... faite par le BAPE. Vous ne pouvez pas, vous n'avez pas les délais. J'ai proposé une revue de littérature lorsque je suis venu la dernière fois. Vous avez dit : « Oui, peut-être, en tout cas... » Il n'y avait pas... Ce n'était pas clair, clair, clair.

1960

Je suis retourné chez nous, j'ai fait une petite recherche. Trois heures sur Internet, je tombe sur une revue de littérature anglaise qui fait une revue du processus Stablex et qui dit assez explicitement que, sur des vastes étendues comme ça, le processus n'est plus utilisé en Angleterre. On utilise, avec une caractérisation très spécifique, des sites spécialisés. Bon, je n'ai pas lu l'étude au complet, là, ça a 400 pages, mais...

1965

**LE PRÉSIDENT :**

C'est huit tomes.

**M. NORMAND BEAUDET :**

1970

Pardon?

**LE PRÉSIDENT :**

Il y a huit tomes à cette étude.

1975

**M. NORMAND BEAUDET :**

Donc cette étude-là, je n'ai pas été capable d'avoir les réponses si elle a été mise disponible sur le site du BAPE. Elle devrait y être, puisque c'est ce que les citoyens demandent et plusieurs mémoires réfèrent à cette étude-là.

1980

**LE PRÉSIDENT :**

Elle y sera.

1985

**M. NORMAND BEAUDET :**

Elle y sera? Et elle doit être regardée, parce que c'est fondamental. Si le BAPE n'a pas le temps de faire sa propre revue de littérature, à tout le moins, si un citoyen a pris le temps de la faire

1990 – en une soirée, je le soulignerais – vous avez sûrement plus de disponibilités que moi pour faire ce genre de travail là.

1995 Donc tel que demandé par le BAPE en 1981, une des recommandations essentielles, c'était la conduite d'études physico-chimiques indépendante sur le procédé Stablex. Il est même question dans le rapport de faire un laboratoire de recherche in situ indépendant, par le ministère de l'Environnement, pour être capable de faire un suivi adéquat, de façon à répondre aux préoccupations de la population.

2000 Non seulement ça n'a pas été fait, mais on a posé la question au ministère de l'Environnement et c'est du baragouinage. Personne n'est capable de nous dire : « Oui, on est là à toutes les deux semaines, on fait une révision des... on fait une vérification in situ des entrées de déchets, on fait nos propres prélèvements pour qualifier les déchets, on fait une surveillance rapprochée des prélèvements de Stablex pour voir leur processus de durcissement, on fait des prélèvements sur des... des réservoirs de lixiviat réguliers pour être certain que ces prélèvements-là répondent... » Non, le Ministère n'est jamais ou à peu près jamais sur le site.

2010 Donc ce qui a été promis aux citoyens n'a simplement pas été suivi ni par le promoteur ni par le ministère de l'Environnement. D'ailleurs, je rappellerais que la totalité des témoignages – et le rapport le dit spécifiquement – allait à l'encontre de ce projet-là. Donc un, le gouvernement n'a pas écouté le... Et la décision aurait été prise sous décret par le gouvernement, d'autoriser ce projet industriel là.

2015 Donc on a un sérieux problème de démocratie ici. Et en plus de ça, l'entreprise démontre clairement qu'elle n'a pas fait les travaux nécessaires à faire un suivi adéquat. Je ne comprends pas pourquoi on autoriserait, d'une façon quelconque, une modification du procédé et l'expansion de son territoire.

2020 Il faut absolument, en collaboration avec les régies régionales des eaux, une évaluation des bassins versants des rivières qui filtrent, qui reçoivent le filtrat qui provient de la tourbière. C'est crucial.

2025 Il est incompréhensible qu'un travail de suivi rapproché sur la rivière aux Chiens, sur la rivière Mascouche, sur toutes les rivières qui sortent de ce territoire-là ne soit pas fait. Et Blainville est incapable de nous dire où est-ce que les rejets de surface s'en vont, en quelle quantité, est-ce qu'ils sont surveillés. Ils ne savent même pas si les eaux de Stablex s'en vont dans le décanteur qui est à côté de (coupure sonore) de l'usine et ils ne savent pas en quelle quantité. Donc j'ai parlé

directement au responsable des eaux à Blainville. Il était incapable de répondre à aucune question précise : il ne sait pas. On a un problème, là. Tous ces documents...

2030 **LE PRÉSIDENT :**

Allez-y.

2035 **M. NORMAND BEAUDET :**

Tous ces documents sont nécessaires et ne pas le faire est totalement irresponsable, et ne pas le recommander serait tout aussi irresponsable.

2040 Maintenant, parlons du lixiviat. Stablex n'était même pas en mesure de nous donner la moindre idée des volumes de lixiviat. En sciences de l'environnement, c'est absolument fondamental, quand on parle de l'étanchéification d'une surface. Le Lixiviat est le processus de vérification standard pour être capable de voir si les eaux d'une surface étanche passent à travers les cellules, les membranes, le procédé et s'en va dans les eaux souterraines.

2045 Là on parle que les opérations se font dans la bouette. Je pourrais expliquer par le principe de capillarité, que j'ai abordé la dernière fois, pourquoi c'est de la bouette.

2050 Maintenant, il est incompréhensible qu'on reçoive une réponse disant : « Le lixiviat, on ne sait pas. Dans certaines cellules, il faut aller le sortir à toutes les semaines; d'autres cellules, il faut le sortir à tous les mois ou à tous les deux mois. » C'est une aberration. C'est la seule façon de surveiller l'eau qui s'infiltré.

2055 Vous devriez avoir des membranes de surface fixe, avec un procédé d'utilisation fixe, avec des systèmes de stockage précis, fixes, duquel on peut aller faire des prélèvements précis pour savoir les concentrations des produits. Et par la suite, on devrait être capable d'avoir des volumes constants. Le moindre volume non constant devrait laisser entendre le fait qu'il est possible qu'une des cellules ne soit pas étanche. Ce n'est pas fait.

2060 Donc les procédures les plus élémentaires de surveillance ne semblent pas être suivies. Maintenant, je n'ai jamais été sur le site, je ne peux pas voir exactement, mais les réponses qu'on m'a données ont fait dresser les cheveux... Il faut dire que j'avais des cheveux la dernière fois, je n'en ai plus beaucoup maintenant. Mais ils m'ont fait dresser les cheveux sur la tête. Là, je ne sais pas comment, là.

2065 Comprenez, pour moi, actuellement, tous les rapports qui ont été remis, technico-scientifiques, relèvent d'un genre d'acrobatie technico-scientifique pour justifier l'injustifiable, la disposition de déchets dans une tourbière.

2070 Je peux terminer en vous disant que la logique qu'a appliquée le promoteur lorsqu'il est arrivé à Blainville, c'était : « La tourbière est là depuis 3000 ans, elle garde l'eau, donc si on met les déchets là, les déchets vont rester là, hein? Puis là, bien, on aménage l'argile, puis on aménage les autres... »

2075 On a oublié un détail fondamental en sciences : la capillarité. L'argile permet à l'eau dans une tourbière de circuler, par contact chimique, de particule en particule, et est relâchée tranquillement dans la nature pour nourrir graduellement les ruisseaux, les cours d'eau et les rivières.

2080 Donc l'argile n'est pas étanche. Elle n'est pas étanche. Encore pire, c'est qu'on se fie à de l'argile qui reste sec pour aller enfouir des tonnes et des tonnes de déchets sur un lit d'argile. Mais l'argile, si on met une membrane par-dessus, elle ne sera jamais sec. Ça va rester, comme monsieur l'a dit, de la bouette, par transfert de l'eau par capillarité. Fait que nos ingénieurs n'ont pas compris les principes physiques de base derrière leur procédé.

2085 Et là je vais me choquer. Je pense que je vais arrêter là.

**LE PRÉSIDENT :**

2090 J'ignore le ton que vous auriez pris si vous vous étiez choqué, parce que je dois admettre que vous êtes certainement la personne qui m'a parlé avec le ton le plus élevé. Alors on se demandait tout le temps si vous étiez choqué...

**M. NORMAND BEAUDET :**

2095 Désolé, c'est une question de personnalité.

**LE PRÉSIDENT :**

2100 Non, non, mais c'est correct. Mais vous vouliez vous faire bien comprendre. Donc vous avez...

**M. NORMAND BEAUDET :**

Est-ce que c'est clair?

2105

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très clair, c'est très clair. Mais vous avez fait référence à des informations que vous avez eu beaucoup de difficulté à obtenir, sinon que vous n'avez pas obtenues finalement, là. Et je me demandais : le comité de voisinage, je pense, ou de vigilance, je pense...

2110

**M. NORMAND BEAUDET :**

Action Environnement Basses-Laurentides?

2115

**LE PRÉSIDENT :**

Non, non, non.

2120

**M. NORMAND BEAUDET :**

Non? Un comité de voisinage.

**LE PRÉSIDENT :**

2125

Stablex, elle a un comité de...

**M. NORMAND BEAUDET :**

2130

Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

... consultatif de voisinage – je pense que ça s'appelle de voisinage – sur lequel siègent des citoyens de *Stablex*, euh... pardon, de Blainville. Est-ce que vous avez tenté de vous prévaloir de ce comité-là pour obtenir les informations dont vous aviez besoin?

2135

**M. NORMAND BEAUDET :**

2140 Écoutez...

**LE PRÉSIDENT :**

2145 C'est une question.

**M. NORMAND BEAUDET :**

On... on... on...

2150 **LE PRÉSIDENT :**

Ne vous choquez pas, hein?

**M. NORMAND BEAUDET :**

2155 Non, non. On est un comité bénévole, hein? On traite de des enjeux liés à toutes sortes de choses. On essaie d'apporter une expertise de soutien à des comités locaux. Généralement, on répond aux demandes des comités locaux. Par exemple, là, on a des gens d'Oka qui nous demandent d'aller intervenir sur de l'enfouissement sauvage de déchets à Kanasatake. Et on est  
2160 une petite équipe.

Ce n'est pas possible de faire plus que de répondre aux demandes. Si le comité ou si Stablex n'a jamais demandé à Action Environnement Basses-Laurentides de venir aider à ce comité de bon voisinage là, il est fort probable qu'aucun de nos bénévoles n'a été affecté.

2165 D'ailleurs, je suis responsable des dossiers énergie, mais je suis Blainvillois, donc on a dit :  
« Normand, occupe-toi de ce dossier-là. » C'est de même que ça marche. Ça va?

**LE PRÉSIDENT :**

2170 Oui, non, non, vous répondez, mais en fait, la question n'était... était loin d'être banale.

**M. NORMAND BEAUDET :**

2175 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2180 Parce que ce comité-là, évidemment, nous ne sommes pas – je dois l'admettre – nous ne sommes pas rentrés dans le détail de la mécanique : comment il est présidé? Avec quel budget il fonctionne? Est-ce que le ministère contribue également ou c'est juste Stablex? Quel est le rôle de la représentation citoyenne?

**M. NORMAND BEAUDET :**

2185 Mais posez-vous la question.

**LE PRÉSIDENT :**

2190 Mais je me la pose...

**M. NORMAND BEAUDET :**

2195 Comment ça se fait qu'ils n'ont jamais interpellé Action Environnement Basses-Laurentides, qui est en opération puis un organisme quand même assez reconnu, qui a travaillé sur les dossiers d'opposition à Énergie Est, sur la campagne déclaration d'urgence climatique qui a mené 500 municipalités à travers le Québec à déclarer l'urgence climatique, qui a travaillé contre le projet GNL, surtout sur le dossier qu'Hydro-Québec était le seul investisseur financier majeur de ce projet-là. Si ce comité-là est capable de faire ça, bien, il est capable de répondre aux questions d'un comité de bon voisinage. Mais si on ne lui demande pas de le faire, c'est parce qu'on ne veut pas le voir. En général.

2200

**LE PRÉSIDENT :**

2205 Votre réponse est très claire. Merci. – Donc j'appelle maintenant madame Pamela Soto.

**Mme PAMELA SOTO (PRÉSENTATION VERBALE)**

**Mme PAMELA SOTO :**

2210 Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

2215 Bonjour, Madame.

**Mme PAMELA SOTO :**

2220 Je tiens à dire d'avance que c'est la première fois que je participe comme ça. Je ne sais pas trop comment il fallait que je prépare ce que j'allais dire, mais je l'ai fait parce que ça me tient à coeur.

2225 Et en fait, l'étude... Moi, je me suis penchée sur la question de la protection de la biodiversité. Et j'ai utilisé l'étude, le volet 1, alors je vais souvent y faire référence.

Sans regarder mes notes, comme ça, je veux juste commencer par la situation actuelle au Québec des feux de forêt et tous les événements climatiques extrêmes qui nous ont... qui se sont précédés dans les années passées. Ça parle très fort, ça crie. Il y a une situation qu'on ne peut pas ignorer.

2230 Et en fait, la biodiversité, la vie, est un allié indispensable pour la lutte aux changements climatiques. Et en regardant, en faisant ma préparation, en regardant la carte du site visé et lorsque j'ai vu où se situe la grande tourbière de Blainville et la proximité avec le site visé, je peux comprendre que, il y a 40 ans, les milieux humides étaient des milieux qui n'étaient pas vraiment valorisés. C'était plus comme un obstacle au développement. Aujourd'hui, on n'est plus dans la même situation du tout.

2240 Et ce qui me choque vraiment beaucoup, c'est de constater que le site visé est encore plus proche de ce milieu de grande exception qui est la tourbière de Blainville.

2245 Et moi, personnellement, je suis persuadée que d'ici 15, 20, 30, 40 ans, avec les situations climatiques qu'on a, les matériaux vont céder. Les matériaux vont... les matériaux ne vont pas évoluer comme ce qu'on a connu dans le passé. On a eu des situations, il n'y a pas si longtemps en Russie, où les températures de 50°C ont fait fondre les pneus sur l'asphalte sur les autoroutes. Les matériaux comment ont réagi dans le passé ne réagiront pas. On ne peut pas prévoir ce qui va se passer.

2250 Et de voir la proximité du site visé, la proximité avec ce milieu de grande exception avec tout ça, ça me choque vraiment beaucoup de constater qu'on est même ici en train de discuter pour ça. Voilà.

Alors je vais venir un peu à mes notes. On a inventorié dans la zone visée dix espèces d'amphibiens, cinq espèces de reptiles, dont trois sont susceptibles d'être menacées ou vulnérables.

2255

En fait, la raison pour laquelle je vais m'accrocher aux espèces menacées et vulnérables, c'est parce que je sais qu'il y a eu des projets qui ont été freinés par des petites espèces, comme la grenouille faux-grillon, par exemple. Et si on peut s'accrocher à ça pour... si on peut s'accrocher à ça, on va le faire. Alors, c'est ça.

2260

Trois susceptibles d'être menacées ou vulnérables, dont la salamandre à quatre orteils, qui a été observée dans les marécages et en bordure des fossés. Leur site de reproduction privilégié c'est les marécages, et le site visé contient deux marécages.

2265

Ensuite, sur les 132 espèces d'oiseaux qui sont susceptibles d'utiliser la zone à l'étude, 51 espèces ont été recensées lors d'inventaires, dont l'engoulevent bois-pourri, qui est une espèce menacée et qui a été observé en 2015 dans la zone à l'étude.

2270

Huit espèces de chauves-souris au Québec, les huit espèces qui existent au Québec, dont deux ont été répertoriées sur le site à l'étude. Puis là, je veux faire une parenthèse avec la chauve-souris. Avec les changements du climat et le réchauffement, on a une situation problématique avec les insectes, notamment en ce qui a trait à l'agriculture.

2275

Le réchauffement fait en sorte que les insectes, leur cycle qu'on a connu pour pouvoir prévoir, on ne peut plus, parce que tout d'un coup, il y a un gel qui survient en juin ou au mois de septembre, on a comme un deuxième printemps. Alors les cycles qui ont été utilisés en agriculture pour contrôler un peu les ravageurs, on ne peut plus vraiment se fier à ça aujourd'hui. Puis ça va être comme ça dans le futur.

2280

Donc la chauve-souris, c'est un animal qui contrôle les populations d'insectes. C'est un animal qui est très important. Et il y a une espèce qui a été répertoriée sur le site visé : la petite chauve-souris brune, qui est une espèce en danger.

2285

Alors voilà. Sinon, je veux venir aussi au point... Il y a eu une solution qui a été retenue. C'est le point 3.2.4 qui mentionne la solution retenue, c'est lorsqu'ils ont fait un comparatif entre deux possibilités pour Stalex. Bon. Et ça dit que le terrain de l'ancien Camp-Bouchard déjà contaminé, entouré de tourbières de valeur exceptionnelle, il a déjà été contaminé, donc... voilà. Ça, c'est comme l'argument.

2290 Mais moi, j'ajoute à ça : justement, la végétation dense du milieu est en train de décontaminer le site. En fait, le fait qu'il y ait des castors, des orignaux, des chauves-souris et toute cette vie, ça prouve qu'ils ont eu une résilience. Ça prouve que leurs gènes se sont, d'une certaine façon, adaptés aux contaminants qui sont présents et ça prouve que c'est en train de se décontaminer tranquillement.

2295 Pour moi, ce n'est pas un bon argument de dire « c'est déjà pollué, on va continuer ». Et je ne me battrais pas si c'était dans un autre endroit qui n'était pas aussi près de la tourbière de Blainville.

2300 J'aimerais vraiment qu'on tienne en compte de ça. C'est... Il y a des castors dans les fossés, dans les cours d'eau. Puis là, je ne regarde plus mes notes, mais le castor, c'est une espèce clé de voûte. Et ça veut dire que c'est une espèce qui maintient l'équilibre du... de l'écosystème du milieu, que si on enlève cette espèce, il va y avoir un énorme déséquilibre et une catastrophe très probable. Donc ça, j'aimerais ça qu'on tienne en compte aussi.

2305 J'aimerais aussi mentionner qu'en 2012, la Ville de Blainville a élaboré une stratégie de conservation et de mise en valeur de son territoire, duquel a découlé le Plan directeur de conservation, de gestion et de mise en valeur des milieux naturels. J'aimerais mentionner que la tourbière de Blainville est une des dernières de cette magnitude qui est près de Montréal.

2310 Pour qu'est-ce qui est du climat, on voit dans l'étude que ça mentionne 835.9 millimètres de pluie et 229 *millimètres* de neige par année. Et ça dit que les changements climatiques pourraient modifier les conditions climatiques décrites, notamment les précipitations extrêmes, qui seront plus fréquentes.

2315 Lorsqu'il y a eu les audiences antérieures, il y a eu des commentaires par rapport à ça, des questionnements, vu que ça va être en élévation. On questionnait, bien : comment est-ce qu'on peut savoir que les pluies abondantes, par exemple, ou les températures comme le verglas ou les chaleurs ne vont pas faire en sorte qu'il y ait de quoi qui ne fonctionne pas comme prévu? Et bien, 2320 ici, moi je pense que c'est un bon point, là, de considérer que les précipitations vont être plus fréquentes. Donc quand on parle de... Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

2325 Juste pour les transcriptions. Il me semble que j'ai compris « 229 millimètres de neige ». C'est bel et bien, j'imagine, 229 centimètres de neige?

**Mme PAMELA SOTO :**

2330 Millimètres.

**LE PRÉSIDENT :**

2335 Pour une année?

**Mme PAMELA SOTO :**

Centimètres?

2340 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que... 229 millimètres, c'est vingt-deux... 23 centimètres de neige. Il me semble que... En tout cas, mais bref...

2345 **Mme PAMELA SOTO :**

Oui, oui, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2350 C'est plutôt 229 centimètres, sans doute.

**Mme PAMELA SOTO :**

2355 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2360 OK.

**Mme PAMELA SOTO :**

Probablement. Merci. Bien, en fait, pour... le but de ça, c'est de dire qu'il va y en avoir plus.

2365 Et je voulais aussi mentionner qu'il y a une section où ça dit, ça parle de la nature des sols et des dépôts de surface. Puis ça dit : « La stratigraphie des dépôts meubles de la zone élargie est répartie en cinq unités différentes. » La première unité, c'est un vaste dépôt de matières organiques.

2370 OK, il y a plusieurs endroits où ça mentionne des dépôts profonds de presque un mètre de matières organiques. Et ça, bien, c'est des puits de carbone. Et c'est très, très important aujourd'hui, quand on parle de... d'émissions de GES puis d'effet de serre. Alors je tenais à souligner ça aussi.

2375 Il y a aussi... bien, c'est ça. Il y a des mentions, il y a des concentrations élevées de certains métaux qui *met* en danger la vie aquatique, dont l'aluminium, qui dépasse les critères du MLECC. Mais c'est ça, c'est que comment ça se fait qu'il y a tellement de vie proche puis même sur le même milieu? C'est qu'ils se sont... ils sont résilients, ils se sont adaptés. Moi, je pense que plutôt de... on devrait protéger ça.

2380 Ça dit que – ça c'est un point intéressant dans le point 5.3.3, ça parle des milieux humides. Ça dit que c'est principalement des tourbières minérotrophes. Qu'est-ce qu'une tourbière minérotrophe? Puis ça, ça soulève intérêt puis même des préoccupations. Ça dit que l'eau provient... Ce n'est pas l'eau qui provient des précipitations. C'est l'eau qui « provient du ruissellement et du drainage limitrophe grâce à une nappe phréatique de surface sous l'influence de la topographie locale ».

2385 Puis en revenant à ce que les personnes ont mentionné, là, le monsieur juste avant, là, qui parlait de l'exfiltration et tout ça, bien, c'est en lien avec ça, là. C'est le genre de tourbière qu'on a sur le site. L'eau qu'elle contient, ça vient du ruissellement et du drainage d'une nappe de surface qui est influencée par la topographie.

2390 Encore une fois, quand on pense à la façon comment ça va être fait, bien, ça pousse à se questionner puis à se préoccuper. Quelle est la qualité de cette eau qui va nourrir ces tourbières minérotrophe?

2395 Voilà. Alors, pour terminer, je veux mentionner aussi, il y a d'autres espèces qui sont... En fait, selon la loi fédérale sur les espèces en péril, à l'annexe 1, il y a une liste d'espèces en péril. Puis il y a des espèces qui sont sur le site visé. Le rapport d'étude d'impact les mentionne clairement. Alors il y a des espèces menacées, il y a des espèces en situation préoccupante, etc.

2400

Je pense que je veux terminer par parler des zones agricoles qui ne sont pas loin aussi. On a Sainte-Anne-des-Plaines, on a les zones agricoles de Blainville. Il y a des cartes qui, avec des flèches, nous montrent la direction des eaux de surface et des eaux souterraines.

2405 Et puis selon... il y a une carte qui mentionne la direction des eaux de... je ne sais pas si c'est les eaux de surface ou souterraines, je l'ai dans mes notes. Mais il y en a qui montrent que ça s'en va vers les terres de Sainte-Anne-des-Plaines, puis d'autres vers les lacs du Fauvel, qui sont juste avant les terres agricoles de Blainville. Donc c'est ce qu'on mange, c'est...

2410 Puis sur les terres de Blainville, il y a l'autocueillette. C'est très connu, c'est très populaire, c'est très... Les gens s'identifient beaucoup ici à... Moi, je ne suis pas de Blainville, mais j'ai pu lire que c'est quelque chose... c'est une activité que les familles font ici. Et je pense que ça peut soulever des préoccupations.

2415 Et puis je veux finir par dire qu'il y a des yeux maintenant qui sont mis sur ces secteurs-là, parce qu'il y a la piste cyclable de la Seigneurie des Plaines qui a été inaugurée en 2020 puis qui connecte les Laurentides avec Lanaudière puis qui, aussi, connecte avec l'ouest, Oka, puis le sud. Puis les gens, ils sont émerveillés de voir la nature qui est tout près de... à portée.

2420 Puis à un moment donné, là, ça passe très proche, là. Il y a un chemin, là, que je ne crois pas qui est aménagé pour y aller, mais il y a un chemin qui connecte avec le site visé. Puis il y a des yeux maintenant qui sont mis sur ces endroits-là puis des gens qui sont là pour voir qu'est-ce qui se passe puis qui sont attachés, hein, parce que les gens qui viennent vivre dans les Laurentides, c'est beaucoup des personnes qui ont un coeur pour l'environnement.

2425 Alors, oui, je pense que, ça aussi, c'était important de le souligner. Merci beaucoup de m'avoir permis de parler.

**LE PRÉSIDENT :**

2430 Merci à vous. – Madame St-Michel? Attendez un petit peu. Attendez un petit peu.

**LA COMMISSAIRE :**

2435 Merci, Madame Soto, pour votre témoignage. On comprend que vous avez à coeur la protection de la biodiversité, plus précisément, là, de la tourbière de Blainville. Selon vous, quel est le plus grand risque pour la tourbière que représente le site, là, qui est à... en fait, qui est au coeur

à la fois de la tourbière de Blainville mais aussi de la tourbière qui est plus à l'ouest, là, du site visé par le projet? Quels seraient les plus grands risques pour l'intégrité de la tourbière face au projet?

2440

**Mme PAMELA SOTO :**

Moi, je regarde plusieurs années à partir d'ici. Parce que c'est sûr qu'immédiatement, on ne va pas pouvoir le voir. C'est sûr que les travaux, les chemins d'accès et tout ça, ça va avoir un impact. C'est sûr, il va y avoir du déboisement et tout. Mais c'est plus à long terme, je pense, que moi j'ai des inquiétudes, en fait. Puis c'est la façon comment le projet a été expliqué, que... une ingénierie, une façon qui n'a jamais été faite avant.

2445

C'est le climat, comme j'ai mentionné tantôt, qui vient toujours nous surprendre, avec des choses qu'on n'a jamais eues ici, comme des... en tout cas, plusieurs situations climatiques extrêmes. Je n'ai pas besoin de donner de détails. Puis je pense qu'on ne peut pas prévoir comment est-ce que ce projet va avoir un impact. Déjà, il y en a des impacts. Il y en a eu, on le voit, les eaux sont contaminées et les sols sont contaminés sur le secteur de l'ancien Camp-Bouchard.

2450

Mais moi, je pense que c'est plus à long terme que, je suis pratiquement certaine, je sais qu'il va y avoir des... il va y avoir des fuites, il va y avoir des conséquences. Puis je pense que ça ne devrait pas, pas aujourd'hui, en 2023, où on voit tout ce qui se passe dans le monde puis... Qu'on joue avec le feu comme ça, je pense qu'on devrait... Le temps est précieux pour chacun d'entre nous, puis on est là à défendre une cause qui est tellement claire. C'est...

2455

Il y avait un monsieur qui parlait des enfants. Mais oui, mais c'est ça, mais c'est tout interrelié. C'est les enfants, c'est nous, c'est ce qu'on mange, c'est l'agriculture, c'est nos animaux, c'est la biodiversité. C'est une seule chose à la fin.

2460

**LA COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup. Bonne journée.

2465

2470

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame. – Madame Nicole Gravel.

2475

Michel, ce serait possible de monter un peu la température? Parce que... Non, la monter. Je suis congelé. Merci.

**Mme NICOLE GRAVEL :**

2480

Si vous avez froid; moi, j'ai chaud et je peux vous dire que j'ai le tournis. J'ai le tournis, là, et puis j'espère que je vais apporter après-midi...

**LA COMMISSAIRE :**

2485

Madame Gravel, ça va être dans les transcriptions ce que vous venez de dire.

**Mme NICOLE GRAVEL :**

Ah, ça ne me dérange pas.

2490

**LE PRÉSIDENT :**

Michel... oublie ça. On va oublier ça. J'ai l'impression qu'elle va me donner des chaleurs.

**Mme NICOLE GRAVEL (DM 17)**

2495

**Mme NICOLE GRAVEL :**

C'est bon. Ça commence bien, ça. C'est bon. Je vais réchauffer.

2500

J'espère que je vais vous toucher, tous les deux, et que je vais vous inspirer autant que j'ai été inspirée par tout ce que j'ai entendu des mémoires des citoyens. Je suis tellement fière de voir leur contribution en si peu de temps.

2505

J'espère aussi vous toucher, vous inspirer les actions qui s'imposent par rapport au dossier, la protection du vivant, la protection de la santé de la population. Voilà mon entrée en matière.

2510 Pour continuer mon entrée en matière, je me présente à vous en tant que citoyenne de Blainville, mais aussi en tant qu'infirmière membre en règle de l'Ordre des infirmières du Québec. Pourquoi j'ajoute ça? Parce que là, je découvre qu'on n'a pas d'immunité. Au moins, j'aurai la protection de mon assurance responsabilité professionnelle.

2515 Moi, je trouve ça déplorable que les citoyens qui prennent de leur temps puis qui travaillent jour, soir, nuit presque – parce que j'en connais qui ont travaillé très tard le soir – puis qu'ils ne peuvent pas bénéficier de l'immunité. Je ne comprends pas ça. Les seuls qui ne sont pas payés ici, c'est les citoyens. En tout cas, j'arrête ça.

Mon mémoire, j'aurais pu l'appeler *Le gros bon sens*. Aimez-vous le titre? Bon.

2520 Depuis les années 80 jusqu'à ce jour, les mêmes préoccupations sont exprimées par la population des Blainvillois. Je me demande quand est-ce que cette population-là va être écoutée. Il y a eu le BAPE de 80; il y a eu la Commission Charbonneau de 90; aujourd'hui, il y a le BAPE de 2023.

2525 Procéder aux vérifications en profondeur et indépendantes qui s'imposent pour sortir de cette spirale? Parce qu'on répète les mêmes choses depuis 1980 jusqu'à aujourd'hui, une spirale.

2530 Je vous demande trois choses : de supporter un référendum, d'approuver un moratoire pour cesser l'importation des déchets dangereux des États-Unis et de commander des études indépendantes pour faire émerger la vérité.

La vérité, selon moi, ce n'est pas une finalité, c'est un chemin qu'on décide d'emprunter. Alors je vais commencer par citer un article paru dans La Presse, écrit par le journaliste Pierre Pelletier en 1992 :

2535 « *Stablex accusée à son tour de désinformation (...) Nous disons que la compagnie Stablex n'est pas aussi transparente que son porte-parole voudrait le faire entendre. Nous continuons de demander : 1) Que tout le dossier de Stablex soit rendu public à la population de Blainville et du Québec.*

2540 *2) Qu'une étude d'impact et des audiences publiques soient décrétées sur l'avenir de Stablex. [...] Si le ministre de l'Environnement est dans l'incapacité de garantir la sécurité du site, la protection de l'environnement et de la santé publique, qu'il ordonne à Stablex la cessation de ses opérations. »*

2545 Ça, c'était dit en 1992. La population de Blainville a le droit de savoir ce qui se passe dans sa cour. Moi, si j'étais une femme enceinte aujourd'hui puis que je vivais à moins de 300 m des déchets qui sont enfouis, je déménagerais immédiatement. Ce ne serait pas long. Un référendum, un moyen efficace pour informer la population et les impliquer dans une prise de décision.

2550 Des études indépendantes. Des décisions basées sur des allégations de Stablex et du ministère qui n'ont jamais été vérifiées par des études indépendantes. La Commission d'enquête sur les déchets dangereux, dans son rapport de 1990, mentionne : rien ne permet de conclure à la lumière des résultats fournis à la commission que le Stablex est stable et inerte.

2555 Des études indépendantes doivent être faites pour mesurer l'impact des travaux de Stablex sur l'environnement, la santé de la population de Blainville et à l'extérieur.

2560 Parce que moi, je viens de... je suis native du Saguenay. Et quand j'étais jeune, disons, quand j'avais 15 ans, l'aluminerie située à Arvida, moi j'habitais Chicoutimi, il y avait des vents dominants qui passaient au-dessus du quartier où j'habitais. Près du tiers des gens sur ma rue ont attrapé un cancer. Donc vous pouvez penser que les poussières dans l'air, qui sont contaminées, peuvent atteindre un rayon plus grand qu'on peut le penser.

2565 Des études indépendantes doivent être faites pour mesurer l'impact des travaux – je le redis – de Stablex pour l'environnement et la santé des Blainvillois.

2570 Assez, c'est assez. Un moratoire face à l'importation des déchets dangereux s'impose. Des démarches doivent être entreprises face au futur de ces terrains contaminés par ce Stablex. Nous nous devons d'ores et déjà penser à décontaminer ce site, arrêter d'importer ces déchets toxiques, reconsidérer nos façons de traiter nos déchets.

2575 « Penser globalement, agir localement. » Ce n'est pas parce que, pendant 40 ans, Stablex a enfoui des déchets toxiques à Blainville qu'il a le droit de continuer impunément en doublant la quantité de déchets à ce jour. Je crois qu'un moratoire s'impose.

Je suis tombée en lisant le livre de monsieur Jean-Pierre Rogel dans les années 80. Je lui ai même parlé pour m'aider à préparer mon mémoire.

2580 Dans ce livre-là, il y a une section qui parle de Stablex. Et je suis tombée en admiration devant un maire, le maire de Laval, monsieur Lucien Paiement, qui est aussi médecin. Et je vais vous lire une partie de qu'est-ce qui est inscrit dans le livre :

2585

*« Alors que toutes les études techniques étaient complétées pour ce site, totalisant le demi-million de dollars partagé entre Stablex et le ministère, le conseil municipal de la Ville de Laval annonçait son opposition formelle à l'implantation d'une usine Stablex sur le site choisi.*

2590

*Dans un mémoire remarquable – et je vous suggère de vous procurer le mémoire de monsieur Lucien Paiement écrit dans les années 80 – le maire de Laval, Lucien Paiement, expliquait que sa ville s'était bâtie autour du concept de la qualité de vie [...] et, en conséquence, étant donné le peu de garantie technique sur le plan de la pollution et de la sécurité que donnaient la compagnie aussi bien que le ministère (les ingénieurs de la ville se déclaraient fort peu impressionnés notamment par les études de Stablex).*

2595

*La Ville de Laval refusait formellement le centre de traitement des résidus industriels projeté, malgré les retombées économiques qu'on avait fait miroiter. »*

2600

Ce qu'on a dit de lui... Parce que monsieur, j'ai essayé de le rejoindre, mais j'ai découvert qu'il était décédé dans les années 2013. Alors qu'est-ce qu'on a dit de monsieur Paiement? « *Lucien Paiement n'a pas fondé Laval, il a donné un sens à sa fondation* », a notamment déclaré Michel Fréchette, un ami et proche collaborateur qui fut à ses côtés lors de ses deux mandats à la mairie, de 1973 à 1981.

2605

Que s'est-il passé pour monsieur Paiement, quand... pour les élections après 81? Devinez. Est-ce qu'il a gagné les élections? Bien sûr que non. Bien, pourquoi?

2610

Droit, moralité et discours. Que penser de la ville de Blainville qui accueille Stablex au début 80 et qui, 43 ans plus tard, signe une entente de principe pour la vente de son terrain de 69.5 hectares afin de permettre à Stablex de poursuivre ses activités pour encore 40 ans?

2615

C'est aberrant pour ses citoyens. Nous ne voulons pas de cette entente de principe. Cette entente n'a jamais été présentée aux citoyens de Blainville. Un référendum doit être présenté aux citoyens de Blainville avant la livraison du rapport final du BAPE. Une entente légale, certes – cette entente entre la Ville et Stablex – mais nous questionnons sa moralité.

2620

Comment la Ville défend-elle les droits de ses citoyens? Que diront les futures générations de ce legs de la Ville de Blainville, en commençant par monsieur Richard Perreault, qui a signé l'entente de la vente, jusqu'à madame Liza Poulin. De l'ex-maire Paul Mercier, nous savons qu'il nous a joué un grand tour avec cette usine de déchets toxiques enfouis dans les sous-sols de notre ville. Il faut que cette situation cesse maintenant.

Bon. Il y a quelqu'un qui m'a demandé de faire un tableau pour exprimer qu'est-ce que... Parce que je suis aussi une artiste peintre poète. Alors je vous présente mon tableau, que je pourrais appeler *La tour de Babel*, hein?

2625 Ici, on voit que c'est lumineux. On peut voir les cellules, on voit le monticule qui sort. Ici, bien, c'est le vivant, qui est encerclé par les menaces...

**LE PRÉSIDENT :**

2630 Parlez au micro, s'il vous plaît, pour qu'on puisse vous enregistrer.

**Mme NICOLE GRAVEL :**

2635 OK. Est-ce que vous voulez que je répète tout ça, là?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, s'il vous plaît.

2640 **Mme NICOLE GRAVEL :**

2645 OK. Mon tableau, on pourrait l'appeler *La tour de Babel*. Et puis autour, on voit une espèce de flou, OK, de rose, qui laisse supposer que tout est beau. Mais que, dans le fond, ici, la petite... on pourrait appeler ça la petite particule de vie, en orange, elle a de la misère à survivre à tout cet amoncellement de déchets toxiques.

2650 Ça m'a fait du bien de faire ce dessin-là. Puis je me suis dit, jusqu'à trois jours avant d'écrire mon mémoire, je continuais à faire mes recherches, j'ai lu des parties du livre de monsieur Francoeur. J'ai aussi regardé les recherches de madame Rosa Galvez, qui est devenue sénatrice à Ottawa, qui a fait des recherches à l'université sur l'enfouissement des déchets toxiques. J'ai lu aussi sur comment se comporte l'argile. Mais comme c'est un peu... c'est très spécialisé, bien, j'ai arrêté mes recherches.

2655 Puis là, je suis devenue un peu confuse. Je me suis dit : « Mais pourquoi donc? Par où prendre ça? Comment prendre ça? »

Donc j'ai appelé une amie qui a une capacité d'analyse, une capacité de voir les choses, de comprendre, puis je lui ai fait entendre la commission, je lui ai fait entendre les conseils de ville, je

2660 lui ai fait lire le... Assez, là, qu'elle n'en pouvait plus de m'entendre, là, mais a quand même lu ça puis a pris son temps. Puis voilà le texte qu'il m'a fourni. OK? Alors le nom de la personne : Albertine.

**(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM17)**

2665 **Début de la phrase, à la page 3 : « Nos instances font-elles de l'écoblanchiment? »**  
**Fin de la phrase, à la page 3 : « [...] environnementaux, régionaux et locaux? »**

Cette situation-là... Je vais conclure.

2670 **LE PRÉSIDENT :**

Il faudrait conclure.

**Mme NICOLE GRAVEL :**

2675 Oui, je vais conclure. Cette situation-là – merci de me ramener à l'ordre – la situation actuelle me fait penser un peu au scandale du sang contaminé dans les années 80, où il y a des gens qui sont décédés parce qu'on leur donnait, puis que la santé... les instances savaient pertinemment qu'il y avait du sang qui était contaminé. Puis ça a pris, pour dénouer cette impasse-là, ça a pris des études indépendantes pour amener un changement au niveau de la Croix-Rouge puis des instances qui aidaient les gens qui étaient hémophiles.

2680 Donc je vous redemande mes trois demandes. Je vous demande de supporter un référendum pour que la population de Blainville soit au courant de qu'est-ce qui se passe dans sa cour, d'approuver un moratoire pour arrêter l'importation des déchets et de commander des études indépendantes pour faire émerger la vérité. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

2690 Merci à vous, Madame. Ma collègue va vous poser une question, si vous permettez.

**LA COMMISSAIRE :**

2695 Justement, une question concernant le référendum. Dans votre mémoire, vous dites : « Un référendum est un moyen efficace pour informer la population et impliquer les citoyens. » Je vous

lance la balle. Au niveau de l'implication des citoyens, qu'est-ce que... ça pourrait ressembler à quoi, par exemple?

**Mme NICOLE GRAVEL :**

2700

Bon, je vais vous donner un exemple. Hier, j'étais à l'Ordre des infirmières puis j'ai fait une mini présentation, là, à des infirmières qui étaient là pour l'assemblée générale. Puis en me rendant, j'ai rencontré un citoyen qui marchait avec sa fille et son chien, et puis pour découvrir que son entreprise est juste à côté de Stablex. Il était déconcerté. Donc je me suis dit que... j'en ai parlé à plein de personnes puis tous les gens m'ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de qu'est-ce qui se passait à Stablex. Parce que le nom, ça porte à confusion : Stablex US Ecology. On peut penser que c'est écologique.

2705

Donc en informant les gens et en leur donnant, ils vont pouvoir avoir... se positionner puis avoir des actions concertées ensemble pour faire bouger les choses.

2710

**LA COMMISSAIRE :**

Alors l'idée, ce serait de demander à la Municipalité de Blainville d'organiser un référendum ou ça pourrait prendre une autre forme, finalement, dans le but de consulter et d'informer la population sur son territoire.

2715

**Mme NICOLE GRAVEL :**

Absolument. Oui. Parce qu'actuellement, la Ville de Blainville, elle nous parle de protéger les pissenlits, les asclépiades, puis elle menace les citoyens, s'ils arrosent un peu plus, d'une amende de 1 000 \$.

2720

Mais par rapport à ce qu'ils font, eux, puis la vente d'un terrain puis l'enfouissement des déchets, bien, eux... Donc oui. Vous avez tout à fait compris. C'est ce que je demande.

2725

**LA COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

2730

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame. – Nous accueillons le dernier présentateur, monsieur François Laflamme.

2735

**M. FRANÇOIS LAFLAMME (DM24)**

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

J'ai un gros rhume. Vous m'excuserez un peu.

2740

**LE PRÉSIDENT :**

Comment? Pourriez-vous parler un peu plus fort?

2745

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

Certainement.

**LE PRÉSIDENT :**

2750

Il est allumé, le micro est allumé.

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

2755

OK, c'est bon. J'ai un gros rhume, alors...

**LE PRÉSIDENT :**

Ah!

2760

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

... vous m'excuserez, là, de... J'ai un petit document à vous remettre en fonction de ce que je vais lire. Voulez-vous l'avoir maintenant?

2765

**LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît. Euh, juste pour vous dire que nous l'avons déjà.

2770 **M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

Vous l'avez déjà?

2775 **LE PRÉSIDENT :**

Mais ce n'est pas grave.

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

2780 C'est quand même une...

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va nous permettre de suivre...

2785

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

2790 C'est une bonne référence. Merci. Alors, bonjour. Je suis François Laflamme, je suis ingénieur et j'habite Blainville depuis près de 40 ans. En 2019 et 2020, avant la pandémie, j'ai participé au comité consultatif en environnement sur le projet de Stablex.

2795 J'ai participé aussi à une présentation sur dans le secteur du Point Zéro, où monsieur Serge Paquette avec d'autres personnes, pour que les gens soient informés de ce qui se passait chez Stablex. Certains propriétaires, à l'époque, ont répondu à Stablex en disant : « Vous n'en avez pas assez fait? Vous devriez fermer les portes et vous en aller. » Fait que c'était un beau commentaire, mais ces gens-là ne sont pas venus aujourd'hui.

2800 Le 8 mars dernier, j'ai évidemment assisté à la présentation publique du BAPE. Je me suis rendu aussi à la bibliothèque de Blainville pour consulter l'énormité de documents. J'espère que vous en avez lu un peu. Il y en a 7586 pages avant que débutent les audiences.

2805 J'ai imprimé plusieurs milliers de pages, je les ai lues, j'ai essayé de comprendre, parce que c'est très volumineux, c'est souvent scientifique. C'est compliqué, quand même. J'ai participé aussi au BAPE le 9 et le 10.

À la lumière de toute cette information, je suis très préoccupé par la continuité de ce projet pour un autre 40 ans, parce que je m'oppose... de ce fait, je m'oppose à l'agrandissement de la cellule 6, qui est un tout nouveau projet.

2810 Rappelons que Stablex, c'est une compagnie américaine depuis plusieurs décennies. D'abord, c'était avec Concord, Marsulex, US Ecology et, maintenant, Republic Services.

Puis le volume de déchets a débuté avec 50 000 tonnes et aujourd'hui, on est rendu à 225 000 tonnes par année, dans les cinq dernières années.

2815 La conséquence de cette augmentation de ces quantités sur la cellule 5, c'est que celle-ci se remplit davantage plus rapidement. Et, de ce fait, moi je demande un moratoire – j'espère que vous pourriez écrire ça dans votre rapport – un moratoire de cinq ans qui serait instauré dès cette année par nos élus gouvernementaux, afin que cesse l'importation des déchets dangereux provenant des États-Unis, surtout. Si c'est... on peut de d'autres provinces, tant mieux.

2820 Considérant que 45 % du volume des 225 000 tonnes, soit plus de 100 000 tonnes par année, provient des États-Unis, bien, ce moratoire permettrait de prolonger de peut-être cinq ans la durée de vie de la cellule 5 pour nous permettre de faire un travail... Ceci permettrait, justement, 2825 au gouvernement actuel de revoir l'ensemble du dossier et de la disposition finale des déchets toxiques au Québec, afin de cesser cette importation-là pour l'enfouissement et d'évaluer les meilleures méthodes dont on pourrait disposer sur le produit final par des expertises indépendantes.

2830 Je dis par là « expertise indépendante », je ne suis pas le premier. C'est qu'on sait que plusieurs analyses sont faites par Stablex, payées par Stablex, transmises au ministère de l'Environnement du Québec, qui ne fait pas ses propres analyses. Alors c'est pour ça qu'on demande que les analyses soient faites de façon indépendante.

2835 Ceci, ce moratoire de cinq ans, pourrait permettre au gouvernement du Québec d'identifier des sites alternatifs à l'enfouissement de ses déchets toxiques, dans les milieux... Moi, je suis originaire de l'Abitibi. Alors ça ne veut pas dire que c'est le meilleur endroit, mais il y a plusieurs sites miniers orphelins.

2840 Alors les sites éloignés, ça peut... dans des lieux pratiquement inhabités, moins risqués pour la santé humaine et les écosystèmes. Alors, souvent, Madame St-Michel, vous avez demandé aux gens qui sont venus présenter ici quoi faire d'autre que d'enfouir? Mais oui, on pourrait enfouir, mais par exemple dans une vieille mine – j'en parlerai un petit peu plus loin – mais très en

2845 profondeur. Alors il y a des mines avec des galeries souterraines à 5, 6, 7, 8, 10 000 pieds sous terre, lesquelles pourraient servir à entreposer les blocs de béton que Stablex ferait, par exemple, dans les galeries, qui seraient rendues étanches de quelque façon. Ce serait à découvrir, par exemple, ou à faire des recherches spécifiques dans le domaine.

2850 Blainville avait initialement été retenue par le conseil de ville de l'époque puis avait négocié, en contrepartie, une sortie sur la sortie 25 sur l'autoroute 15 et la construction du boulevard des Mille-Îles jusque... pas des Mille-Îles, du boulevard de la Seigneurie jusqu'au futur boulevard Industriel.

2855 Mais, par contre, les citoyens avaient signé une pétition contre la venue de cette usine de produits... de ce produit chimique de Stablex à Blainville. Alors j'espère que, cette fois, dans le BAPE, vous ferez une représentation mais à un plus fort niveau, que le gouvernement comprenne.

2860 L'usine de Stablex et les cellules 1 à 5 sont situées dans un milieu urbain, dans une ville qui a maintenant 64 000 habitants. C'est trop de déchets. Il faut que ça cesse à Blainville. Il faut cesser l'enfouissement à Blainville.

2865 Le produit Stablex n'est pas stable. Bien au contraire, il est instable et dangereux, il ne se solidifie pas. L'eau en contact avec cette matrice cimentaire devient un lixiviat qui doit être traité, parce qu'il est contaminé. Il est lui-même dangereux. Alors c'est un cercle vicieux qui n'en finit jamais, finalement.

2870 Un autre volet, c'est les matières organiques versus les déchets industriels inorganiques. Au départ, tout devait être inorganique. Maintenant, on insère des sols contaminés qui ont des déchets organiques.

2875 Dans les rencontres préalables dans le comité consultatif en environnement en 2019 et au tout début de 2020, cette information-là n'avait jamais été dévoilée par Stablex. Et je crois que dans tous les lieux d'enfouissement où il y a de la matière organique qui se décompose, il y a la formation de gaz. Des gaz... méthane, par exemple, ou des gaz qui peuvent devenir sous pression... peuvent, s'il y a un allumage quelconque ou un échauffement, peuvent créer une explosion.

2880 Alors cette... la stabilité du produit fini enfoui à Blainville n'est pas garantie pour autant. Alors il faudrait... Et je demeure, de ma propre opinion, l'importation de matières organiques dans le Stablex inorganique ne devrait pas être mélangées à cet effet.

2885

Le produit transformé. Est-ce que le produit transformé est aussi stable lorsqu'il est en contact avec l'eau lors des périodes de pluie, puisque la cellule est ouverte aux intempéries? Monsieur Paquette nous le présentait plus tôt cet après-midi. Lorsque le Stablex est... n'est pas figé en béton et lorsqu'il est soumis à des cycles gel/dégel dans les mois d'hiver, la cellule est ouverte. Dans les circonstances, il... ça n'a jamais été vraiment présenté, comment... quel est l'état du produit, pardon, maintenant qu'il est enfoui. Personne n'y retourne. Les trois premières cellules, les gens de Stablex ou leur personnel scientifique qui sont là maintenant n'étaient même pas là de 82 à 95, à peu près. Alors, eux aussi ne peuvent même pas dire comment ça se passe ou comment se comporte le Stablex dans les vieilles cellules existantes.

2890

De ce fait, c'est pour ça que nous redemandons des études indépendantes, parce que le ministère de l'Environnement du Québec ne fait même pas ses propres tests.

2895

Les trois cellules, incluant la quatrième... les trois premières cellules, elles ne sont pas étanches à l'eau et l'eau s'infiltré et dans les... dans la première couche supérieure, là, les premiers mètres de sable gravier.

2900

Alors l'eau s'infiltré dans le sol et s'écoule vers les lacs Fauvel et, de là, peuvent contaminer. Les lacs Fauvel sont à proximité de l'esker de gravier qui communique avec l'aquifère profond au niveau de la surface du roc fracturé et de la moraine en profondeur.

2905

Il faut se rappeler que des poissons morts ont été découverts dans le lac Fauvel au printemps 2014 et que la preuve n'a pas été faite que ce n'était pas à cause de Stablex. Bien au contraire, les informations sont demeurées secrètes, non transmises à personne qui les a demandées, dont monsieur Léopold Bigras, qui avait découvert ces poissons, qui avait demandé l'intervention du ministère de l'Environnement. Et c'est une autre région qui avait envoyé quelqu'un, mais on n'a jamais eu accès aux résultats, ni même la Ville de Blainville qui ne les a pas fournis.

2910

Il faut se rappeler que lorsque Stablex a débuté en 82, 83, personne ne possédait d'expérience ni ne connaissait le traitement des déchets industriels inorganiques et que l'expérience s'est acquise sur le tas, par la méthode essai-erreur. C'est d'ailleurs ce que monsieur Paquette a bien démontré tantôt.

2915

Les techniques non éprouvées sont souvent la cause de bien des problèmes. Alors ça s'est amélioré, mais quel genre d'améliorations? On n'en sait rien.

Les conditions climatiques extrêmes se produisent fréquemment depuis les 25 dernières années et leur récurrence s'accroît. Rappelons ce qui s'est produit au Saguenay en juillet 96,

2920 alors que les pluies diluviennes se sont abattues sur la région et causaient des dommages catastrophiques aux infrastructures.

2925 Bon, dans l'éventualité qu'un tel scénario se produise à Blainville, les cellules 1, 2, 3, qui seraient alors très endommagées voire détruites, et la dispersion de leurs déchets enfouis causerait la contamination des sols avoisinants et, surtout, la contamination des eaux souterraines qui sont utilisées pour l'agriculture, la pisciculture, et dont plusieurs riverains ont des puits artésiens ou de surface à proximité.

2930 Devant cette situation probable, le projet de réaménagement de la cellule 6 de Stablex ne doit pas se réaliser et le BAPE ne doit pas le recommander.

2935 La conception d'une nouvelle cellule 6, lors de l'assemblée publique du 8 mars dernier, nous avons appris que la capacité totale d'entreposage passerait à 8 millions de mètres cubes, ce qui représente 250 fois plus que ce qu'il est prévu d'entreposer après 40 ans d'exploitation. Une augmentation majeure.

2940 Il y a lieu de croire que le tonnage annuel serait considérablement augmenté dans l'éventualité de la cellule 6 projetée. En fait, le projet de la cellule 6 est entièrement un nouveau et le total serait distinct des cinq cellules déjà en place.

2945 La nouvelle cellule 6 serait proposée d'être construite et remblayée hors sol sur 22 mètres, soit 70, 75 pieds au-dessus du sol environnant.

2950 Le site de Blainville était initialement choisi, parce que le sol en profondeur est composé d'une épaisse couche d'argile d'environ 10 mètres.

2955 Dans les faits, l'épaisseur n'est pas connue sur la pleine surface des 52.8 mètres de terrains qui seront déboisés pour la nouvelle cellule. Il est presque certain que l'épaisseur de cette couche d'argile varie. Donc à certains endroits, elle pourrait être beaucoup plus mince.

2960 Lorsque cette couche d'argile sera surchargée des 22 mètres de déchets remblayés, qui représentent les 8 millions de mètres cubes, il est fort probable, voire... euh, voire probable que des déformations sur le poids que ce chargement causera, il y aurait des déformations sur la couche sous-jacente d'argile qui pourraient causer un claquage de la couche et l'effondrement de la cellule remplie des déchets de Stablex, ce qui va causer une contamination en profondeur des eaux profondes. Alors des centaines de personnes qui ont des puits profonds ou des puits artésiens seraient des victimes de cela.

2960 Je ne crois pas que si c'est... si un tel désastre environnemental pouvait se produire, mais quand il se produira. En surchargeant l'argile, il y aura une période de consolidation et l'argile se comprimera et pourra se déformer et causer la rupture dans le sous-sol. Conséquemment, la cellule 6 au-dessus serait déstabilisée, causant le désastre écologique et environnemental précité.

**LE PRÉSIDENT :**

2965 Monsieur Laflamme, je vais vous demander de conclure.

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

2970 Oui, j'accélère. La Ville de Blainville a fait une entente de principe pour la vente du terrain, alors nous nous sommes objectés dans les trois dernières rencontres à la Ville. Je demande à ce que le BAPE s'objecte à la vente. Nous poursuivons nos démarches, mais j'aimerais qu'il y ait une note à cet effet, à ce que la Ville ne vende pas le terrain à Stablex. Ce faisant, il n'y aurait pas d'agrandissement.

2975 Dans le projet de la post-fermeture, il est question d'une période de 10 ans pour le traitement de l'eau suite à la post-fermeture. C'est beaucoup trop court. Le propriétaire quitterait et... la ville de Blainville et le gouvernement du Québec seraient pris avec le traitement du lixiviat pour une très longue période de temps.

2980 Un rappel sur le BAPE de 81. Lors de l'acceptation du BAPE en 81 par Stablex, Blainville avait 14 305 habitants et les résidences... l'usine ne fonctionnait que durant la journée et la résidence la plus proche était à 360... 460 mètres, pardon.

2985 Alors en juin 2023, présentement, 42 ans plus tard, tout cela n'est pas vrai. Tout au contraire, c'est faux. Blainville est une ville dortoir de 64 000 habitants dans un milieu hautement urbanisé. Le couvert boisé a largement diminué. L'habitation la plus proche de l'usine se trouve à quelques dizaines de mètres. L'usine fonctionne 24 heures sur 24, 375 jours par année. Toutes les conditions ont changé. Pour ces raisons, l'enfouissement des déchets toxiques doit cesser et être relocalisé ailleurs qu'à Blainville.

2990 Juste une petite note sur ce que je vous ai remis au départ. Dans le décret initial de mai, 317-81, à la page 2, le point 5, il est écrit que « la compagnie signe avec le Centre de recherche industrielle du Québec une entente afin de promouvoir la recherche dans le domaine du recyclage et de l'élimination des déchets industriels ».

2995

À ce jour, Stablex n'a jamais mentionné ni présenté de documents relatifs à cette entente avec le CRIQ du Québec. Stablex a expliqué avoir fait une petite recherche sur la molécule qui contenait des odeurs et de ne plus la recevoir maintenant. Tant mieux. Dans le point 5 du décret, toujours le point 5 du 13 mai 81, sur le recyclage et l'élimination des déchets, ce qui n'a pas été démontré par Stablex.

3000

Toujours sur ce rapport-là, à la page 2 maintenant, dans la section suivante, il est écrit qu'avant l'émission d'un certificat d'autorisation...

3005

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va être la dernière intervention.

3010

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

Pardon, je veux... Une minute. Une minute, s'il vous plaît.

**LE PRÉSIDENT :**

3015

D'accord.

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

3020

Qu'avant l'émission d'un certificat d'autorisation, le sous-ministre, en vertu de la loi, que la compagnie Stablex s'engage à faire, en hiver, la solidification à une température supérieure au point de congélation. Ça n'a jamais été fait.

3025

Juste pour conclure, un petit petit point. Un commentaire, ce n'est même pas une conclusion, c'est un commentaire. Le ministère de l'Environnement a trouvé 180 millions de dollars pour créer le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles. C'est tout récent. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, sous le ministère de monsieur Fitzgibbon, a trouvé ou a trouvé... 100 millions de dollars pour décontaminer dans l'Est de Montréal, les lieux des anciennes raffineries de pétrole.

3030

Alors, basé sur ces faits, je vous demande, vous au BAPE, de demander au ministre et au Premier ministre une somme équivalente, 180 millions de dollars, pour exiger qu'il y ait un mandat pour créer une chaire, pour que l'on puisse traiter les déchets dangereux. Avec ces volumes d'argent là, Stablex pourrait changer sa vocation et il y aurait peut-être une chaire qui serait dédiée

à réduire ou éliminer à la source les déchets dangereux qui, au lieu d'être préliminairement traités et enfouis en toute vitesse, qu'il y aurait vraiment des argents qui seraient traités, qui seraient disponibles en amont plutôt que de trouver de l'argent après. Merci.

3035

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. J'aurais une question – que j'ai posée à quelques reprises hier, j'en conviens – qui reste pour moi quand même... dont la réponse peut être grandement utile pour notre réflexion. C'est au sujet du moratoire de cinq ans. La majorité des gens – sauf, je pense, une personne qui a été beaucoup plus claire – demande un moratoire de cinq ans sur l'importation. Et la question que j'avais soulevée : qu'est-ce qui arriverait alors de l'exportation?

3040

Parce que, de mémoire, je pense que le Québec importe 300 000 tonnes, sauf erreur, et il exporte à peu près la moitié.

3045

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

OK.

3050

**LE PRÉSIDENT :**

Alors si on dit non à l'importation, qu'est-ce qu'on fait de l'exportation?

3055

**M. FRANÇOIS LAFLAMME :**

Mais, sur... dans le domaine de l'exportation, j'ai seulement fait une petite recherche préliminaire. Elle n'est pas corroborée, mais par exemple, toutes les batteries acide et plomb, dans tous les équipements lourds, toutes les voitures et tous les endroits ou les sites de conservation, les batteries au plomb sont toutes faites aux États-Unis et importées au Québec.

3060

Alors toutes les vieilles batteries, qui sont assez lourdes, il y a quelqu'un qui les récupère au Québec, les traite, et les retourne d'où elles viennent. Alors elles font partie de nos exportations, mais on fait juste retourner ce qu'on a acheté. Alors ce n'est pas un grave problème, parce qu'eux ils le réutilisent pour faire d'autres choses.

3065

Mais si on savait les quantités de ce que vous parlez, il y a aussi, par exemple, on importe des déchets... voyons, électroniques qui sont traités à la Horne. Mais alors, avec les... on leur retourne, on les traite ici. Ça ne veut pas dire que c'est très très bon, ce qui se produit, parce que

3070

là il semble y avoir un gros dilemme à ce sujet-là. Mais on importe des déchets électroniques, que l'on traite et que l'on transforme et que l'on retourne sous une autre façon, en produit fini par exemple.

3075 La même chose pour les... voyons, dans les convertisseurs catalytiques. Alors on n'en fait pas au Canada. Alors on les importe, quelqu'un les recycle ou de différentes façons, puis on les retourne.

3080 Alors ce que l'on... ce qu'on a comme intrants est presque un extrant. Alors est-ce que ces quantités-là sont considérées dans les exportations? Ce n'est pas clair non plus.

**LE PRÉSIDENT :**

3085 Merci, Monsieur.

Bien, alors ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stalex à Blainville.

3090 Nous vous rappelons que vous pouvez consulter tous les documents déposés et les transcriptions au centre de documentation et sur le site Web du BAPE. Pour les personnes qui n'auraient pas de connexion Internet, il est toujours possible d'accéder à la version numérique de l'ensemble de la documentation relative au projet à partir de la bibliothèque Paul-Mercier, à Blainville. Plusieurs des documents y sont aussi offerts en version papier.

3095 Les personnes désirant exercer leur droit de rectification par écrit auront jusqu'au 14 juin à 16 h pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, veuillez en faire part à madame Annie St-Gelais, coordonnatrice du secrétariat de la commission.

3100 Je rappelle que le rapport de la commission d'enquête sera déposé au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au plus tard le 8 septembre.

3105 Nous tenons à exprimer notre appréciation à toutes les personnes qui se sont intéressées à nos travaux et qui ont participé activement en posant des questions, en déposant des mémoires, en transmettant des commentaires ou encore en s'exprimant en séance publique.

Nous remercions également les personnes-ressources et l'initiateur du projet pour leur collaboration à cet exercice démocratique. Alors je vous souhaite une bonne fin de journée. Merci.

3110

---

**FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

---

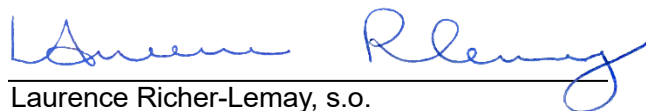
3115

Je soussignée, LAURENCE RICHER-LEMAY, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

3120

ET J'AI SIGNÉ :

3125

  
Laurence Richer-Lemay, s.o.